



BULLETIN MUNICIPAL • N° 89 • JUILLET 2015



SAINT-JACUT-LES-PINS

# SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3
Le Conseil en bref .....	4 - 6
Budgets 2015 .....	7 - 8
Urbanisme .....	8 - 9
État-civil .....	10
Subventions aux associations 2015 .....	11
Enfance - Jeunesse (Assistants maternelles - RIPAME) .....	12
Enfance - Jeunesse (Centre de loisirs) .....	13
Enfance - Jeunesse (Espace Jeunes) .....	14
Vie scolaire (Transports - cantine) .....	15 - 16
Médiathèque & Ludothèque .....	17
Liste des associations .....	18
Vie associative .....	19 - 24 / 29 - 37
La Fête Médiévale en images .....	25 - 28
Calendrier des fêtes et manifestations .....	38
Vie économique (portraits d'entreprises) .....	39
Liste des acteurs économiques .....	40 - 41
Communiqués .....	42 - 49
Permanences des services publics .....	50
Informations pratiques .....	51

Directeur de la publication : Christophe Royer

Couverture recto : Haut / Moulin de la Vieille Ville (©photos Mairie)

Bas / Fête médiévale (©photos Mairie / MB Odent)

Verso : Exposition kabyle à la médiathèque (©photos Mairie). Droits réservés.

Conception - Mise en page - Retouches photos - Impression :



1 ZI la Gare - 56220 ST-JACUT-LES-PINS - 02 99 71 90 93 - agro-imprim@orange.fr

**C**e mot du Maire est écrit au lendemain d'un des événements majeurs de l'année 2015 pour notre commune qui est la Fête Médiévale. Nombre d'entre nous avons participé à cet événement qui a été apprécié selon les premiers échos que nous en avons, et nous tenons à remercier tous ceux qui ont œuvré au succès de cette Fête. Cette mise en valeur du Moulin de la Vieille Ville et des moulins en général va se poursuivre durant l'été. Un sentier d'interprétation sera mis en place, un fléchage pour des chemins de randonnée, un livret pédagogique... pour terminer au mois de septembre par l'inauguration du Moulin de la Vieille Ville, pour qui il reste encore quelques travaux à effectuer. Un appel aux dons est toujours en cours, si vous souhaitez mettre votre pierre à l'édifice, des formulaires sont disponibles en mairie ou directement sur <https://www.fondation-patrimoine.org/fr/bretagne-6/tous-les-projets-335/detail-moulin-de-la-vieille-ville-a-saint-jacut-les-pins-31417> ainsi pour un don de 50 €, vous aurez droit à une déduction d'impôts de 66 %, soit 33 € déduits sur votre prochaine feuille d'impôts. Donc un coût résiduel de 17 €.

Outre cette vie communale que nous voulons animée et diversifiée, ce début d'année a été marqué par le vote du budget. L'équipe en place a souhaité faire des économies dans un certain nombre de domaines. De plus, conscients des difficultés économiques actuelles, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux pour l'année 2015.

Cependant, il ne faut pas tomber dans le marasme et ne plus dépenser. Il faut juste essayer de faire les dépenses au plus juste et d'aller chercher l'argent là où il se trouve. Ainsi nous poursuivons l'édification d'éléments structurants pour notre

commune comme le Centre de Loisirs qui sera opérationnel pour l'été 2016. L'appel d'offres, même s'il ne faut pas négliger l'impact financier pour les entreprises, est très inférieur à l'estimation qui en avait été faite par les architectes, ce qui engagera moins de dépenses que prévues pour la commune. Nous avons pu bénéficier d'aides intéressantes sur ce projet, donc il ne faut pas hésiter tant que les indicateurs sont au vert, ce qui ne sera pas forcément le cas par la suite...



Nous avons aussi voulu accentuer notre effort sur la jeunesse en recrutant en emploi d'avenir Ophélie Catalano, qui aura différentes missions dont l'animation de l'Espace Jeunes de la commune et de la ludothèque. Il est important de montrer aux personnes qui ne le savent pas qu'il fait bon vivre à Saint-Jacut-les-Pins et que leurs enfants auront des activités. Ainsi, nous pourrions attirer des jeunes couples et enrayer la diminution du nombre d'enfants dans les classes de notre école. Notre ludothèque (qui se situera dans les mêmes bâtiments que la médiathèque, rue du Stade) sera opérationnelle dans le courant de l'été et vous permettra de venir jouer sur place ou d'emprunter des jeux de cartes, de plateau, intergénérationnels pour jouer chez vous.

Enfin, à noter, la montée en débit internet d'une partie de la commune, vous pouvez tester votre éligibilité comme indiqué dans la partie "le Conseil en bref..."

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bon deuxième semestre qui commence avec des jours ensoleillés.

Christophe Royer.



## LE CONSEIL EN BREF

### Moulin à vent de la Vieille Ville

Lot	Entreprise	Adresse	Montant HT
Etude préliminaire	Cabinet DUBOST	ST-JACUT-LES-PINS (56)	2 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	Cabinet DUBOST	ST-JACUT-LES-PINS (56)	11 000,00 €
Avis/presse	MEDIALEX	RENNES	1 066,33 €
Maçonnerie	ETPM	PLUVIGNER (56)	36 551,63 €
Charpente	CROIX	LA CORNUAILLE (49)	54 250,00 €
Couverture	AR TOITURES	BOHAL (35)	15 418,22 €
Accès chantier	COMMUNE	ST-JACUT-LES-PINS (56)	4 236,41 €
Coordination SPS	Cabinet GUEGAN	LOCOAL-MENDON (56)	880,00 €
<b>TOTAL TRAVAUX DE RESTAURATION</b>			<b>125 402,59 €</b>
Conception graphique & édition livret touristique	Pierre LE DEN	AVESSAC (44)	7 100,00 €
Mobilier signalétique	CAP OUEST SIGNALÉTIQUE	MALANSAC (56)	6 153,49 €
Conception & réalisation d'un sentier d'interprétation	MAISON DU TOURISME	REDON (35)	6 000,00 €
<b>TOTAL SENTIER D'INTERPRÉTATION</b>			<b>19 253,49 €</b>
Achat de terrains	Mr & Mme LOHEAS	ST JACUT LES PINS (56)	8 500,00 €
Cheminement piétonnier	COMMUNE	ST JACUT LES PINS (56)	4 197,66 €
Signalétique circuits & plans	COMMUNE	ST JACUT LES PINS (56)	3 000,00 €
<b>TOTAL CIRCUITS DE RANDONNÉE</b>			<b>160 353,74 €</b>

Les travaux ont commencé au mois de janvier 2015 pour s'achever à la fin du mois de juin 2015.

### Centre de loisirs

Choix des entreprises suite à la consultation :

N°	Lot	Entreprise retenue	Montant HT
1	Terrassement, VRD, espaces verts	LEMEE TP - ST-DOLAY	46 439,26 €
2	Gros œuvre, raccordements, enduits	LE CHENE - LA GACILLY	56 880,00 €
3	Charpente bois	ROLLAND - RUFFIAC	7 535,56 €
4	Couverture métallique	JOLIVEL/GUILLEMER - STE ANNE/VILAINE	29 268,38 €
5	Menuiseries aluminium, serrurerie	REALU - HENNEBONT	24 899,00 €
6	Menuiseries bois	PARIS - ALLAIRE	27 375,04 €
7	Cloisons sèches, isolation	SLMH - PLUMELEC	26 763,57 €
8	Chapes, carrelage, faïence	LE DORTZ - BAUD	24 367,10 €
9	Plafonds suspendus	COYAC - VANNES	4 106,83 €
10	Peinture, nettoyage	JOUNEUX - ST-AVÉ	11 368,70 €
11	Électricité	GERGAUD - REDON	26 144,03 €
12	Plomberie, sanitaires, chauffage, VMC	ROQUET - REDON	57 306,13 €
13	Démolitions, désamiantage	DBS - TREFFLÉAN	32 129,93 €
<b>TOTAL TRAVAUX</b>			<b>374 573,53 €</b>

Les travaux démarrent en septembre 2015 pour une durée de dix mois. Livraison du bâtiment pour juin 2016.

## Impôts locaux

Vote lors de la séance du 17 mars 2015 = reconduction des taux de l'an dernier, soit :

- Taxe d'habitation : 12,84 %
- Foncier bâti : 16,20 %
- Foncier non bâti : 62,00 %

## Emplois saisonniers

**Mouss DGHOUGH** est affecté aux services techniques et au camping durant le mois de juillet



et **Gwendal MARTIN** durant le mois d'août.



## Lotissement des Orpins

Deux lots, entièrement viabilisés, restent à vendre au prix de 25 € le m<sup>2</sup> :

- le N° 8 : superficie de 611 m<sup>2</sup> pour un montant de 15 275 €
- le N° 9 : superficie de 671 m<sup>2</sup> pour un montant de 16 775 €

Contact : EADM – 02 97 01 59 91

## Frelons asiatiques

Le Conseil Départemental a décidé de participer financièrement à la destruction des nids par l'octroi d'une subvention correspondant à 50 % d'une dépense plafonnée (selon différents barèmes tenant compte de la difficulté d'accès aux nids).

Référent communal : Adeline BOUREUX - 02 99 91 81 15

## Piégeage des ragondins

Opération renouvelée en 2015 : 12 piégeurs bénévoles

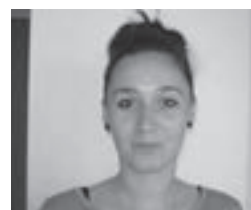
Indemnité attribuée : 61 € par piégeur (dédommagement des frais de déplacement)

## Assainissement collectif

Extensions en 2015 : Rue des Orpins et Rue du Clos Barré – travaux réalisés par COCA ATLANTIQUE (14 696,50 € HT).

## Personnel communal

Recrutement d'Ophélie CATALANO en emploi d'avenir (animatrice jeunesse).



## **Ludothèque**

Ouverture d'une ludothèque à l'été 2015.

## **Collège de MALANSAC**

Dissolution du Syndicat Intercommunal du Collège de MALANSAC. La compétence transport scolaire est reprise par le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de QUESTEMBERG.

## **Contrat de Réussite Éducative**

Participation à hauteur de 1 840 € pour 2015 (soit 1 €/habitant).

## **Hôpital de REDON**

Motion de soutien par délibération du 21 avril 2015.

Référents : Samuel BURBAN (titulaire) & Adeline BOUREUX (suppléante).

## **Services techniques**

Achats de matériel : perforateur, poste à soudure, compresseur, scie plongeante, escabeau sécurisé, transpalette.

## **Débit internet**

Installation d'une armoire télécoms de montée en débit dans la Rue des Moulins.

Pour toute question technique, les abonnés doivent contacter leur service client habituel. Toute personne qui souhaite souscrire une offre haut-débit ou modifier son débit actuel doit s'adresser à l'opérateur de son choix. Chacun peut tester l'éligibilité de sa ligne téléphonique sur le site : [www.ariase.fr](http://www.ariase.fr) ou [www.degroupetest.com](http://www.degroupetest.com) ou contacter son opérateur.

## **Informatique**

Remplacement d'un poste à la Mairie (PC + logiciels bureautique + écran), achat d'une imprimante pour les services techniques.

<b>Budget principal</b>		
Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
11	Charges à caractère général	352 750,00 €
12	Charges de personnel	447 200,00 €
14	Atténuation de produits	500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	256 234,14 €
66	Charges financières	22 606,99 €
67	Charges exceptionnelles	9 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert en sections	5 804,10 €
023	Virement de la section d'investissement	63 176,14 €
	<b>Total des dépenses</b>	<b>1 157 271,37 €</b>
Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
13	Atténuations de charges	5 000,00 €
70	Produits de services	46 650,00 €
73	Impôts et taxes	480 413,42 €
74	Dotations et participations	521 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	52 000,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
042	Travaux en régie	9 000,00 €
002	Excédent reporté	42 707,95 €
	<b>Total des recettes</b>	<b>1 157 271,37 €</b>
<b>Budget assainissement</b>		
Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
11	Charges à caractère général	45 300,00 €
66	Charges financières	23 206,69 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
042	Opération d'ordre de transfert en sections	79 563,00 €
002	Déficit reporté	30 202,45 €
	<b>Total des dépenses</b>	<b>178 272,14 €</b>
Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
70	Produits de gestion	97 600,00 €
77	Amortissement subventions	37 138,00 €
774	Subvention commune	43 534,14 €
	<b>Total des recettes</b>	<b>178 272,14 €</b>



# BUDGETS 2015

Budget C.C.A.S.		
Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Montant voté
11	Charges à caractère général	2 521,20 €
12	Charges de personnel	410,00 €
65	Autres charges de gestion courante	6 100,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
	Total des dépenses	9 031,20 €
Chapitre	Recettes de fonctionnement	Montant voté
70	Produits des services du domaine	500,00 €
74	Dotations, subventions et participations	4 500,00 €
002	Excédent antérieur reporté	4 021,20 €
	Total des recettes	9 021,20 €

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

### BUDGET PRINCIPAL

Résultat de fonctionnement : **+ 147 117,08 €** (104 409,13 € affectés en investissement)

**BUDGET ASSAINISSEMENT** : Résultat d'exploitation : **- 30 202,45 €** (Déficit)

**BUDGET C.C.A.S.** : Résultat de fonctionnement : **+ 4 031,20 €**

## URBANISME - AVIS

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan a cessé l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour le compte de la Commune. Cette mission est désormais assurée par la Communauté de Communes du Pays de REDON qui a pris le relais au mois de Mai 2015.

En raison de ce transfert, le mode de fonctionnement du service urbanisme de la Commune a été modifié, générant un surcroît de travail pour l'agent traitant les dossiers d'urbanisme.

Aussi, deux créneaux dédiés à la réception des dossiers ont été déterminés :

- **Le mardi : de 14 H à 17 H**
- **Le jeudi : de 14 H à 17 H**

Les pétitionnaires (demandeurs), maîtres d'œuvre et architectes doivent donc déposer les dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme durant ces créneaux horaires.

*En cas de dépôt en dehors de ces créneaux, il ne pourra être délivré de récépissé immédiatement.*

### RAPPEL !

Lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, **PENSEZ À VÉRIFIER SI CES TRAVAUX SONT SOUMIS OU NON À DÉCLARATION OU AUTORISATION.**

Lorsque ces travaux sont **SOUMIS À DÉCLARATION OU AUTORISATION, ATTENDEZ IMPÉRATIVEMENT L'ÉCRIT AVANT D'ENTREPRENDRE LA RÉALISATION.**

Renseignements : Mairie : 02 99 91 28 65



## Permis de construire

Commune de St-Jacut-les-Pins	Restauration moulin à vent	Moulin de Vieille Ville
Commune de St-Jacut-les-Pins	Création CLSH	1 rue du Stade
M. GUYON & Mme DEGRES	Construction habitation	24 rue du Clos Barré
M. FLEHO & Mme NAËL	Construction habitation	5 rue du Clos Barré
M. & Mme Étienne NIOL	Construction d'une préau	3 Laugarel
M. & Mme Marcel JOUNIER	Construction d'habitation Est	3 rue de la Fontaine
M. Bertrand GAUVIN	Extension écuries, maréchalerie et stockage	28 la Guidemaie

## Déclarations préalables

M. Malcom HOPKINS	Pose d'une fenêtre	4 Fandora
M. & Mme Emmanuel FERNET	Pose d'une clôture en palis	26 Tressel
M. DEVOIVRE & Mme NIOL	Pose d'une fenêtre de toit	6 Le Temple
Mme Thérèse VOISIN	Bardage Pignon Nord	1 Les Fontaines
M. & Mme Joël HEMERY	Construction d'une véranda	29 rue de l'Ardoisière
M. Patrick JESUPRET	Pose d'une fenêtre de toit	14 rue de l'Ardoisière
M. & Mme Bruno RICHARD	Construction d'un garage	18 rue du Clos Barré
M. & Mme Jean-Yves DENOUAL	Construction d'une véranda	2 Tressel
M. & Mme Jean-Marc LECLAIRE	Pose d'un abri de jardin	9 rue des Saulniers
M. Alain MATURA	Pose d'un abri de jardin	1 rue du Couëdic
M. & Mme Jean-Yves DENOUAL	Transformation fenêtre en porte fenêtre	2 Tressel
M. & Mme Joseph KERGOUSTIN	Pergola	8 rue du Stade
M. Jérémy HAVARD	Pose d'une clôture	16 La Lardrie
M. & Mme Yannick MORICE	Pose d'un abri de jardin	11 rue de la Prée
M. & Mme Dominique OLLIVIER	Rénovation habitation	15 Tressel
M. & Mme Patrick FLORENTIN	Clôture haie végétale	7 Domaine de Villeneuve
M. & Mme Jean-Michel BREGER	Pose d'un abri de jardin	7 La Marre
Gaec du Bois l'Enfant	Construction de deux silos de maïs	Le Bois l'Enfant
M. & Mme Yves PHILIPPOT	Construction d'une serre	31 Couesnongle
M. Alain HERCOUËT	Construction d'un local de stockage agricole	Le Val
M. & Mme Ludovic DANIEL	Transformation d'une porte en fenêtre	12 rue du Clos Barré
M. & Mme Gilles PIERRET	Pose d'une fenêtre de toit	5 rue des Orpins
M. & Mme Antonio DE FREITAS	Pose d'un abri de jardin	4 rue de la Prée
M. & Mme Richard LANGE	Modification d'ouverture	5 la Barre
M. & Mme Christian MORGANT	Aménagement abord chemin d'accès	22 bis rue des Moulins
M. & Mme Xavier RICHARD	Bardage pignon Nord et Est	20 rue du Clos Barré
M. Jean-Marc BOISSEL	Pose d'un cabanon en bois	5 La Radniguel
M. & Mme Serge AMICE	Pose d'un abri de jardin	11 rue Saint Laurent
M. & Mme Eric DUPIN	Pose d'une fenêtre de toit	10 le Clausne
M. & Mme Frédéric LE GARREC	Extension de l'habitation	1 le Haut des Coteaux
M. & Mme Serge CRETE	Pose d'une clôture	3 rue de la Camors
Mme Annick RIVIERE	Pose d'une clôture	8 Laugarel
M. & Mme David RENAUDINEAU	Pose d'un portail	6 Fandora
M. & Mme Elliot BRIAN	Bardage d'un pignon	36 rue A. Lesourd

## ÉTAT-CIVIL (du 15.12.2014 au 20.06.2015)



### *Naissances*

22 mars 2015  
20 mai 2015  
28 mai 2015  
15 juin 2015  
18 juin 2015

Lucie GICQUEL  
Nathan DE FREITAS  
Morgan ALLIOT  
Jean RYO  
Mathys BAUDART

Trémoureux  
4 rue de la Prée  
23 rue de l'Ardoisière  
Trémoureux  
30 La Lardrie

### *Mariage*

13 juin 2015  
20 juin 2015

Anthony MAHÉ et Céline ROINE  
Philippe JOLY et Françoise PICHAVANT



### *Décès*



#### Personnes domiciliées à SAINT-JACUT-LES-PINS (hors communauté)

Éric BRANDJONC  
André HERCOUËT  
Émile MAINGUET  
Denis CAUDARD  
Léa LELIEVRE, veuve GOUGEON  
Thérèse DUGUÉ, veuve NIOL  
Henri LUCE-CATINOT  
Jean-François CHEVALIER

09 janvier 2015 à Redon  
12 janvier 2015 à Vannes  
02 février 2015 à Redon  
14 février 2015 à St-Jacut-les-Pins  
01 mars 2015 à Redon  
21 mars 2015 à Redon  
20 avril 2015 à Redon  
13 mai 2015 à St-Jacut-les-Pins

#### Communauté des Sœurs

Marie RENAUD  
Simone LANOE  
Modeste PARIS

31 décembre 2014 à St-Jacut-les-Pins  
25 janvier 2015 à St-Jacut-les-Pins  
20 avril 2015 à St-Jacut-les-Pins

#### Maison de retraite

Odile GUILLEMOT, veuve PROVOST  
Marie LEBOISSETIER, veuve BRETON  
Denise POUPART, veuve CART-GRANDJEAN  
Gabrielle NAËL, épouse MABON  
Jean EVAIN  
Marie HEBEL  
René DELAUNAY

08 février 2015 à St-Jacut-les-Pins  
28 février 2015 à St-Jacut-les-Pins  
07 avril 2015 à St-Jacut-les-Pins  
02 mai 2015 à St-Jacut-les-Pins  
03 mai 2015 à St-Jacut-les-Pins  
10 mai 2015 à St-Jacut-les-Pins  
24 mai 2015 à St-Jacut-les-Pins

Remerciements aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques et l'animation de la cérémonie. Ce service est appréciable et remarqué par les personnes venant de l'extérieur.

Coordonnées  
du Père GAUTHIER :  
02 99 91 24 10.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2015

ASSOCIATIONS	MONTANT
<b>APEL ST JACUT LES PINS</b>	
• Sorties scolaires & projet pédagogique	3 200.00 €
• Animation de Noël	1 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 200.00 €</b>
OGEC – ST JACUT (garderie)	4 000,00 €
Espoir Basket & football - ST JACUT	3 500.00 €
Les Relayeurs de st-Jacut – ST JACUT	600.00 €
Donneurs de sang- ST JACUT	100.00 €
Club de l'Amitié - ST JACUT	200.00 €
Club Cyclos - ST JACUT	450.00 €
FNACA ST JACUT	200.00 €
Société de Chasse - ST JACUT	300.00 €
Foyer des Jeunes – ST JACUT	300.00 €
Les Débrouill'arts – ST JACUT	2 500.00 €
Eau Grées des Moulins - ST JACUT	350.00 €
Tous en Forme - ST JACUT	200.00 €
Moto Club de ST JACUT	350.00 €
Art Manie - ST JACUT	50.00 €
<b>TOTAL ASSOCIATIONS DE ST-JACUT</b>	<b>17 300.00 €</b>
ASSOCIATIONS	MONTANT
Fédé du Pays de Vilaine – REDON : CIAS (5,65 €/hab.)	10 396.00 €
<b>TOTAL ANIMATION</b>	<b>10 396.00 €</b>
Scouts et Guides de France - MALANSAC	50.00 €
FNATH (Mutilés du Travail) - ALLAIRE	50.00 €
Ass. PAS A PAS - ST NICOLAS DE REDON	50.00 €
Ligue contre le cancer - VANNES	40.00 €
AIDE - REDON	50.00 €
S.E.M. AGRI – QUESTEMBERT (GVA)	75.00 €
Resto du cœur 35 - RENNES	90.00 €
Les amis de la santé du Morbihan - LA GACILLY	20.00 €
EMSS (CG56) - VANNES (0,15 €/hab.)	276.00 €
ADMR – ALLAIRE (1,10 €/hab.)	2 024.00 €
<b>TOTAL ASSOCIATIONS EXTERIEURES</b>	<b>2 725.00 €</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>30 421.00 €</b>
<b>CCAS ST-JACUT LES PINS</b>	<b>1 500.00 €</b>
<b>COSPC du canton d'ALLAIRE</b>	<b>147.20 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL CUMULÉ – Année 2015</b>	<b>32 068.20 €</b>

# ENFANCE • JEUNESSE

## Liste des assistantes maternelles

Nom	Adresse	Téléphone
BOUESNARD Brigitte	9 La Grée St-Barnabé	02 99 91 21 25
BOURDON Sandrine	11 Domaine de Villeneuve	02 99 91 39 70
GEFFRAY Sylvie	28 rue de la Prée	02 99 91 32 83
HALLIER Nathalie	16 rue du Clos Barré	02 99 93 40 48
LE BELLER Marie-Line	7 Tressel	02 99 91 38 54
LOURY Anne-Marie	2 Ranhalais	02 99 91 25 48
SPOLJAR Karine	9 ter rue de la Prée	06 70 44 54 61

## RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants)

**Le RIPAME** est un service gratuit qui a pour objectif principal de "créer un environnement plus favorable aux conditions et à la qualité d'accueil chez les assistantes maternelles".

Le **RIPAME** est un :

- lieu de ressources au service des familles, des assistantes, et des postulantes à l'agrément.
- lieu de vie, de rencontre, d'animation collective, de partage d'expériences.
- accompagnement vers la professionnalisation par l'accès à la formation.
- observatoire des conditions d'accueil des jeunes enfants.

Plusieurs activités sont organisées :

- des permanences (accueil, renseignements, conseils,...)
- des ateliers d'éveils
- des temps d'échange



Le RIPAME d'Allaire est désormais scindé en deux secteurs :

**Sud Canton : Allaire, Béganne, Rieux, St Gorgon, St Jean-la-Poterie, Théillac.**

Ce sera désormais : Christelle MUNDT-BASTON, éducatrice de jeunes enfants qui accueillera le public au sein du multi-accueil « La Campanule » rue Françoise Dolto 56350 ALLAIRE

Tél : 02 23 63 02 03 / ripame-allaire@cc-pays-redon.fr

Permanences au public : Lundi : 13h30 à 18h / Jeudi : 14h à 18h30 / Vendredi : 9h à 12h

**Nord Canton : Peillac, St Jacut-les-Pins, St Perreux, St Vincent-sur-Oust**

Véronique TREGRET, éducatrice de jeunes enfants dans les locaux de la mairie

13 place de la mairie 56350 SAINT-VINCENT-SUR-OUST

Tél : 02 99 91 28 48 / ripame-nord-allaire@cc-pays-redon.fr

Permanences au Public : Mardi : 13h30 à 17h30 / Vendredi : 9h15 à 12h30

## Accueil de Loisirs Les Co'Pins

Le centre de loisirs « Les Co'pins » vous accueille et vous propose un été plein de surprises et de rigolades.... Il s'adresse :

↳ à tous les enfants jacutais, et autres enfants de passage, en vacances sur le territoire ainsi qu'aux enfants des communes environnantes...

↳ à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans...

↳ et aux enfants qui veulent passer des moments inoubliables...

Le centre est ouvert du lundi 6 juillet au vendredi 7 août 2015.

Voici l'équipe d'animation :



De gauche à droite : Simon, Christelle (la directrice), Marjorie, Tiffany, Bérangère.

Les thèmes pour cet été 2015 :

1<sup>ère</sup> semaine :

« Au temps des irréductibles gaulois » pour les plus grands.

« Les aventures d'Astérix et Obélix » pour les plus petits.

Sortie au Parc des Naudières à Sautron.

2<sup>e</sup> semaine :

« A la conquête du monde » pour tous.

Sortie sur l'île d'Arz (Golfe du Morbihan).

3<sup>e</sup> semaine :

« Sur les traces du Roi Arthur » pour les plus grands.

« Au temps des chevaliers » pour les plus petits. Sortie au Parc Oh bonheur des Gosses à Sarzeau pour les plus petits et Enigma Parc pour les grands à Janzé.

NUITÉE mercredi 22 juillet au camping de Bodéan.

4<sup>e</sup> semaine :

« Donjons et dragons » pour les plus grands.

« Fou, Fées, Dragons » pour les plus petits.

Sortie à Béganne pour la journée inter centres « Baskets & Co' » .

5<sup>e</sup> semaine :

« Expériences avec le professeur Foldingue » pour les plus grands.

« Les vacances chez Kirikou » pour les plus petits. Sortie à la Ferme du Monde à Carentoir pour les plus petits et Accrobranche à Quelneuc pour les plus grands.

ET bien sûr piscine tous les mercredis matin ou jeux de société pour les enfants qui préfèrent.

Cela vous intéresse?

Si vous souhaitez avoir des renseignements,

N'hésitez pas à prendre contact :

**Christelle QUEMARD (directrice)**

au 06.11.84.05.20 ou christellestjacut@yahoo.fr

ou bien à la mairie au 02.99.91.28.65

**Rappel :**

**Il est possible de s'inscrire  
à tout moment, avant et pendant  
les vacances !**

## ENFANCE • JEUNESSE

### Espace Jeunes

L'espace jeunes, situé à la salle de sport vous accueille avec sa nouvelle animatrice jeunesse, Ophélie CATALANO, les mercredis de 14h00 à 18h00, les vendredis de 17h00 à 19h00 et les samedis de 14h00 à 18h00 pendant la période scolaire, ainsi que du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 pendant les vacances scolaires.

Ophélie sera là pour accueillir, divertir, conseiller et encadrer différentes activités et projets avec les jeunes.

Pour accéder à l'espace jeunes une cotisation annuelle de 6 euros est demandée ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison bien remplie. Cela permet de participer aux activités proposées, aux sorties intercommunales organisées par le CIAS et donc de rencontrer d'autres jeunes.

Ophélie, sera aussi chargée de s'occuper et d'animer la ludothèque. Une journée ou une soirée jeu sera proposée dans le mois.



**Inscriptions et renseignements** auprès d'Ophélie au 06 63 43 52 33

E-mail : [jeunesse.stjacutlespins@hotmail.com](mailto:jeunesse.stjacutlespins@hotmail.com)  
ou sur facebook : [espacejeunesstjacutlespins](https://www.facebook.com/espacejeunesstjacutlespins)  
ou au cias : 02 99 71 99 11.



### Délivrance des cartes pour la rentrée 2015/2016

- Collège d'ALLAIRE  
+ Lycée ISSAT de ST JACUT LES PINS

#### DÉLIVRANCE DES TITRES DE TRANSPORTS

En mairie d'Allaire le mercredi 26 août 2015 de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Pour les nouveaux inscrits, apporter une photo d'identité. Contact : 02 99 71 88 60

Transports scolaires intercommunaux :

Odile ALBOUY ou Sabrina THOMAS

Mairie d'Allaire

oalbouy@allaire.info ou sthomas@allaire.info

**Pour les règlements par courrier :** vous pouvez transmettre en mairie d'ALLAIRE votre paiement à l'ordre du Trésor Public avec une enveloppe libellée à votre adresse affranchie aux tarifs en vigueur : pour un renouvellement d'inscription (tarif lettre moins de 20 g) et pour une première inscription (tarif lettre moins de 50 g). Merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque.

- Collège de MALANSAC  
+ Lycée de QUESTEMBERG

#### DÉLIVRANCE DES TITRES DE TRANSPORTS

En mairie de Malansac le vendredi 21 août 2015 et le jeudi 3 septembre 2015

de 9h à 12h et de 14h à 16h 30.

Pour les nouveaux inscrits, apporter une photo d'identité. Contact : SITS Questembert - 02 97 26 11 54

Pour les règlements par courrier : vous pouvez transmettre au SITS QUESTEMBERG, place du Général de Gaulle, 56230 QUESTEMBERG votre paiement à l'ordre du Trésor Public avec une enveloppe libellée à votre adresse affranchie au tarif en vigueur. Merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque.

- École St-Joseph de ST JACUT LES PINS

Le jeudi 27 août 2015 à la mairie de ST-JACUT LES PINS de 14 h à 16 h.

- Pour les élèves scolarisés à REDON, PLOËRMEL et VANNES

#### DÉLIVRANCE DES TITRES DE TRANSPORTS

En mairie d'Allaire le mercredi 26 août 2015

De 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 00

Pour les nouveaux inscrits, apporter une photo d'identité

Contact : Transports Maury - 02 97 43 32 70

c.taverson@maury-transports.com

**1) Pour les nouvelles inscriptions :** adresser aux Transports Maury - Saint Roch - 56220 ROCHEFORT EN TERRE (tél. : 02.97.43.32.70) la fiche d'inscription complétée, le règlement et une enveloppe timbrée à 0,76 € pour le retour de la vignette.

**2) Pour les nouvelles inscriptions, changement d'établissement, changement d'adresse,** adresser aux Transports Maury à ROCHEFORT EN TERRE la fiche d'inscription complétée, une photo d'identité, le règlement et une enveloppe timbrée à 1,90 € pour le retour de la carte et des horaires (format 16 X 23 cm).

#### Tarifs 2015 / 2016

Tarif	bénéficiaire	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> paiement	Année
1	½ pensionnaires	1 <sup>er</sup> paiement 44 € + 2 <sup>ème</sup> 88 €	132 €
1 bis	½ pensionnaires tarif réduit (1)	1 <sup>er</sup> paiement 43 € + 2 <sup>ème</sup> 61 €	104 €
2	½ pensionnaires dérogation (2)	1 <sup>er</sup> paiement 54 € + 2 <sup>ème</sup> 108 €	162 €
3	Elèves internes	1 <sup>er</sup> paiement 33 € + 2 <sup>ème</sup> 42 €	75 €
		Duplicata carte de transports scolaires	10 €

(1) Pour 3 enfants transportés ou plus

(2) ½ pensionnaires en dehors de leur secteur scolaire

Peuvent être présentés comme justificatif les titres suivants en cours de validité :

1. Carte départementale de Transports Scolaires
2. Carte TIM INTERNES
3. Carte INTERNE sur les services scolaires spéciaux

# VIE SCOLAIRE

## Transports scolaires et public

Les élèves qui souhaitent utiliser le car occasionnellement ou scolarisés au CFA :

Carte TIM

- billet joker : 2 € le voyage (valable toute l'année sur tout le réseau TIM)

- abonnement de 10 voyages valable sur une durée de 6 mois : 15 € soit 1,50 € le billet

- abonnement mensuel : 32 €

Le tarif pour les élèves internes est identique sur l'ensemble des transports départementaux : réseau TIM et réseau transports scolaires (services spéciaux).

Tout trimestre commencé est dû.

### Les cars en direction de Redon et Vannes sont ouverts à tout public.

Prendre contact auprès des Transports Maury à ROCHEFORT EN TERRE au 02 97 43 32 70.

### Transports public – ligne TIM en direction de Redon

Un car permet jusqu'à présent de se rendre à Redon une fois

tous les quinze jours.

Dates pour cet été : lundis 27 juillet, 10 et 24 août.

### Horaires :

Départ : 9h13 sur le parking de la Chataigneraie à Saint-Jacut les Pins, arrivée à Redon à 9h45 sur le Parc Anger.

Retour : 12h15 sur le Parc Anger à Redon arrivée à Saint-Jacut les Pins à 12h46.

À compter de septembre prochain, ce car circulera tous les lundis.

**Tarifs : 2 € le voyage**, billet vendu à bord du car ou carnet de 10 voyages pour 15 € vendu à bord du car avec une validité de 6 mois.

Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

## Cantine municipale

Nous vous rappelons que pour :

### La gestion des absences pour les usagers réguliers :

Prévenir les services communaux en téléphonant la veille (si possible) ou, au plus tard, le jour même avant 9 heures à la Mairie EXCLUSIVEMENT (02.99.91.28.65) ou par mail :

accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr

En cas de non respect des consignes, la facturation sera établie aux conditions ci-après.

- absence signalée la veille ou le jour concerné avant 9 H : pas de facturation.
- absence non signalée ou signalée après 9 H le jour concerné : facturation à 100 %

### La gestion des inscriptions pour les usagers occasionnels :

Prévenir les services communaux en téléphonant au plus tard, le vendredi précédent avant 12 heures à la Mairie EXCLUSIVEMENT (02.99.91.28.65) ou par mail : accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr

Pour les cas exceptionnels justifiés, la facturation sera établie aux conditions ci-après :

- présence signalée la veille : facturation à 100 %
- présence non signalée la veille et signalée le jour concerné avant 9 h : facturation à 125 %
- présence signalée après 9 h le jour concerné : pas de repas

### Prix du repas au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : 3,05 €

Le paiement de la facture de cantine peut se faire de 3 façons :

- soit paiement par chèque ou espèces directement à la perception d'Allaire
- Soit par prélèvement automatique (se renseigner auprès de la mairie)
- Soit par paiement sur internet via TIPI

Nos services restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



# MÉDIATHÈQUE & LUDOTHÈQUE

## MÉDIATHÈQUE

Plusieurs animations ont rythmé la vie de la médiathèque depuis le début de l'année.



D'abord, un voyage musical en Asie avec une exposition prêtée par la médiathèque départementale du Morbihan. Les enfants ont découvert des instruments

inconnus pour eux et ont essayé de reconnaître les sons de chacun.



Ensuite, c'est le cinéma du début du siècle dernier que nous avons découvert. Le Duo Carrer - Valente nous a présenté ses p'tits ciné-

concerts à travers une projection et une mise en musique des images. Cette animation s'est inscrite dans le temps fort intercommunal sur l'image animée.

Enfin, le mois de mai était consacré à la Kabylie. Une immersion complète à travers une exposition de photos et d'objets prêtée par l'Association Culturelle des Berbères de Bretagne. Plus d'une quarantaine de personnes étaient présentes à l'inauguration.

Le paysage, l'artisanat, le quotidien étaient présentés ainsi que la cuisine à travers des ateliers culinaires. Une soirée a clôturé cette expo avec conférence, projection et concert. Une belle réussite.

Retrouvez les photos sur <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

La médiathèque vous propose tout au long de l'année des animations en famille, des ateliers pour les plus petits, des contes et spectacles, des expositions... n'hésitez pas à visiter le site internet régulièrement pour les découvrir.

## LUDOTHÈQUE

C'est nouveau à la médiathèque, des jeux de société font leur entrée sur les étagères !

Vous pouvez venir jouer librement et aussi emprunter des jeux, sous réserve de s'abonner à la ludothèque. L'abonnement annuel coûte 10 € par famille et vous permet d'emprunter 3 jeux par famille pour une durée maximale de 3 semaines.

Une caution de 35 € vous sera demandée et ne sera encaissée qu'en cas de perte ou de casse.

Le but de la ludothèque est de favoriser le jeu entre parents et enfants. N'hésitez pas à accompagner votre enfant de moins de 12 ans, car il n'aura pas le droit d'emprunter un jeu s'il n'est pas accompagné d'un adulte.

Des animations seront proposées toute l'année : des soirées ou après-midi jeux, des ateliers avec les différentes structures de la commune comme l'école, l'IME, la maison d'accueil, le centre de loisirs, l'espace jeunes, les assistantes maternelles... certains jeux pourront circuler sur demande.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour accompagner ce nouveau service, alors lancez-vous si vous souhaitez participer aux animations, à l'accompagnement des familles dans l'apprentissage des règles... contactez Cécile à la médiathèque.

### Horaires de la Médiathèque :

Le mardi	de 16 h 30 à 19 h 15
Le mercredi	de 16 h 00 à 18 h 00
Le vendredi	de 16 h 30 à 18 h 00
Le samedi	de 9 h 30 à 12 h 00
Le dimanche	de 10 h 30 à 12 h 00

### Médiathèque :

1, rue du Stade - 56220 Saint-Jacut-les-Pins  
Tél : 02 99 91 38 52  
[mediatheque@st-jacut-les-pins.fr](mailto:mediatheque@st-jacut-les-pins.fr)

Retrouvez l'actualité de la médiathèque, les infos pratiques, tout l'historique des animations sur le site <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>



# LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	TÉL.	COURRIEL
APEL - École St Joseph	BLEVENNEC Céline	3 Le Haut Bézy	02-99-71-09-02	<a href="mailto:saintjoseph56@hotmail.fr">saintjoseph56@hotmail.fr</a>
ARC-EN-CIEL ENCHANTÉ	LAURENT Marie		06-31-33-41-46	<a href="mailto:mamounlcbd@yahoo.fr">mamounlcbd@yahoo.fr</a>
Arts Martiaux St-Jacut	CABOULET Emmanuel	3 place du marché - MALANSAC	02-90-99-16-20 06-46-11-58-45	
Art'Manie	PIERRET Annie	5 rue des Orpins	02-99-93-43-26	<a href="mailto:gilles.pierret@wanadoo.fr">gilles.pierret@wanadoo.fr</a>
Asso. Culturelle de l'Avenir (section médiathèque)	HARROUET Robert	33 rue de l'Ardoisière	02-99 91 30 36	
Asso. Culturelle de l'Avenir (section théâtre)	DRÉAN Bernard	3 rue des Genêts	02-99-91-34-70 06-89-60-31-89	<a href="mailto:drean.martine@wanadoo.fr">drean.martine@wanadoo.fr</a>
Club Jacutais de l'Amitié	BIJOT Annick	2 La Grée St Barnabé	02-99-91-37-08	<a href="mailto:annick.bijot1946@orange.fr">annick.bijot1946@orange.fr</a>
Débrouill'arts	BLANCHARD Cyrille	La Ville Charles - QUEDILLAC (35)	06-85-56-63-32	<a href="mailto:cyrilblancruff@hotmail.fr">cyrilblancruff@hotmail.fr</a>
	ECHELARD Benoît	9 rue de la Mare Faraud PLOERMEL	06-59-18-22-00	<a href="mailto:benoit.echelard@gmail.com">benoit.echelard@gmail.com</a>
	RICHARD Sébastien	Le Grand Buisson - ALLAIRE	06-62-73-64-72	<a href="mailto:sebrich@hotmail.fr">sebrich@hotmail.fr</a>
Donneurs de Sang	FLEURY Bruno	3 La Marre	02-99-71-91-95	<a href="mailto:brunofleury56@orange.fr">brunofleury56@orange.fr</a>
Drillaü - Club Cyclos	GUILLOTIN Didier	13 La Marre	02-99-71-90-43	<a href="mailto:didier.guillottin@mpas.com">didier.guillottin@mpas.com</a>
	LOHÉAS Pascale	2 rue du Clos Barré	02-99-91-29-88	<a href="mailto:pas.drean@wanadoo.fr">pas.drean@wanadoo.fr</a>
Eau Grées des Moulins	LE BRETON Eugène	2 rue Angélique Lesourd	02-99-91-28-20	<a href="mailto:l.eugène1@aliceads.fr">l.eugène1@aliceads.fr</a>
Esperanza	WILKINSON Christopher	La Vacherie	02-99-91-32-40	<a href="mailto:president@esperanza2006.org">president@esperanza2006.org</a>
Espoir - Basket	OGER Stéphane	10 rue du Couédic	02-99-91-21-49	
Espoir - Foot	ROUSSET-NÔEL Didier	10 rue des Saulniers	06-12-38-73-04	<a href="mailto:didier.roussetnoel@sfr.fr">didier.roussetnoel@sfr.fr</a>
FNACA	TATARD Marcel	5 rue des Landes de Lanvaux	02-99-91-20-51	
Foyer des Jeunes	NAEL Thomas	22 rue du Clos Barré	06-14-33-06-06	
	LECLAIRE Steven	14 rue du Couédic	07-61-25-01-88	<a href="mailto:steven_leclaire_56@hotmail.fr">steven_leclaire_56@hotmail.fr</a>
Graines de Parents	BOUREUX Adeline	1 Le Moulin Eon	02-99-91-81-15	<a href="mailto:chrysaalide@eikona.fr">chrysaalide@eikona.fr</a>
	LESTEVEN Gaëlle	Le Petit Moulin de Guéveneux	02-99-70-10-51	<a href="mailto:contact@grainesdeparents.com">contact@grainesdeparents.com</a>
Moto Club	NIOL Michel	La Maladrie - ALLAIRE	09-99-71-86-27 06-95-71-84-65	<a href="mailto:michel.niol@orange.fr">michel.niol@orange.fr</a>
OGEC - École St Joseph	GAUDIN Alain	12 rue des Genêts	02-99-93-40-53	<a href="mailto:sylvie.gaudin@yahoo.fr">sylvie.gaudin@yahoo.fr</a>
	REGNAULT J.-François	12 rue des Saulniers	02-99-93-41-65	<a href="mailto:patrick56220@hotmail.fr">patrick56220@hotmail.fr</a>
Paroisse	DUBOST Isabelle	1 Redillac	02-99-91-34-36	<a href="mailto:y-dubost@hotmail.fr">y-dubost@hotmail.fr</a>
Relayeurs de St-Jacut	RICHARD Alain	7 rue de la Prée	06-50-14-04-28	<a href="mailto:africhard79@hotmail.fr">africhard79@hotmail.fr</a>
La Ridée Jacutaise	LE CLAIRE Patrick	6 chemin des Saulniers	02-99-91-29-26	<a href="mailto:michel.le-claire@morbihan.gouv.fr">michel.le-claire@morbihan.gouv.fr</a>
	MEHAT Florence	Le Clos - ALLAIRE	02-99-91-21-47	
Société de Chasse	LECLAIRE Frédéric	1 rue des Saulniers	06-84-32-33-86	<a href="mailto:frederic.leclaire.56@live.fr">frederic.leclaire.56@live.fr</a>
Tennis Club de l'Oust	TOURNEUX Arnaud	rue du Moine Dréano - ALLAIRE	06-74-44-11-36	<a href="mailto:tourneux.arnaud@wanadoo.fr">tourneux.arnaud@wanadoo.fr</a>
Tous en Forme à St Jacut	LECLAIRE Patrick	6 chemin des Saulniers	02-99-93-41-65	<a href="mailto:patrick56220@hotmail.fr">patrick56220@hotmail.fr</a>
Twirling Club de PEILLAC	MEYER Marie-Noëlle	9 Domaine de Villeneuve	02-99-93-47-80	<a href="mailto:meyersylvain56@orange.fr">meyersylvain56@orange.fr</a>
La Voix des Pins - Chorale	OILLAUX Agnès	1 rue Angélique Lesourd	02-99-91-28-92	<a href="mailto:agnes.oillaux@orange.fr">agnes.oillaux@orange.fr</a>

## ÉTABLISSEMENTS ST-JACUT

ÉTABLISSEMENTS	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	COURRIEL
E.M.S Fandguelin	VERMOT-TEDESCHI I.	12 rue des Pins	02-99-91-20-22	
ISSAT	ARCA Alexandra	12 rue des Moulins	02-99-91-23-22	
Maison Accueil A.LESOURD	PEDRAU Angélique	5 rue Angélique Lesourd	02-99-91-28-87	<a href="mailto:animation@angel56.fr">animation@angel56.fr</a>

### Les « échos-liés » de Saint-Joseph

#### Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph ?

Depuis la dernière édition, nous vous présentons un petit retour en arrière sur les moments forts vécus au sein de notre établissement.



**En janvier : La fête des rois :** les élèves des classes maternelles ont découvert le monde des princes et princesses. Un concours a été lancé proposant aux familles de rechercher des couronnes aux graphismes différents. Beaucoup de familles ont participé très activement à ce concours. Au terme de ce projet, les élèves ont fêté les rois en invitant leurs parents à la dégustation des galettes confectionnées.

**En mars :** les élèves ont défilé dans les rues de la commune pour fêter le carnaval. Après un tour à la Maison Mère de la Communauté des Sœurs, où les enfants ont entonné un chant sur le parvis, et après un passage à la maison de retraite au cours duquel les résidents ont vu le sourire des plus jeunes, les enfants se sont rendus à la salle municipale pour déguster les crêpes confectionnées par les familles.



**En avril :** à l'occasion du carême et du jour du vendredi saint, les enfants ont participé au bol de riz/ bol de pâtes dans le but de soutenir une association caritative. Cette année, l'école a choisi de destiner le bénéfice de cette opération à une association locale «C'est un espoir» qui lutte contre le cancer des enfants. Dans la semaine précédant l'opération, un bénévole est venu sensibiliser les enfants en présentant les objectifs, le fonctionnement et les actions menées par l'association au profit des enfants malades. Un chèque de 210€ a été remis à l'association.

## VIE SCOLAIRE

### École Saint-Joseph

En avril Les deux classes de maternelle Petite-Moyenne section (classe de Magali Roussel) et Moyenne-grande section (classe de Nolwenn Jouvante) sont parties deux jours au centre d'accueil de Larmor-Baden. Avec une météo plutôt favorable, les enfants ont pu participer à différentes activités : pêche à pied sur les rochers, découverte sensorielle du milieu, sensibilisation à l'environnement, tri des déchets, réalisation de papier recyclé, bassin tactile...

Les jeunes enfants sont revenus enchantés de cette expérience qui pour beaucoup d'entre eux était une première aventure loin de leur famille.



En mai : les élèves de maternelle ont participé à une rencontre sportive avec les autres élèves des écoles du secteur. Différents jeux et ateliers leur ont été proposés sur le temps d'une matinée.

En mai : Dans le cadre du mois d' « Immersion en Kabylie » proposée sur la commune de Saint-Jacut, Monsieur Lamraoui, président de l'Association culturelle des Berbères de Bretagne, et parent d'élève, a proposé à l'équipe pédagogique un projet de découverte de la culture berbère. Tous les élèves de l'école ont participé à des ateliers culinaires et ont confectionné quelques cornes de gazelle et autres petits gâteaux purement « kabyles ». Des bénévoles de l'association ont encadré ces ateliers. Les élèves ont pu également entendre des contes racontés par des personnes originaires de cette région d'Algérie.



**En mai** : Le mardi 19 mai, les élèves de Ce et Cm sont allés chanter à la maison de retraite. Cet après-midi était l'aboutissement d'un projet musical en lien avec l'école de musique de Redon. Tout au long de l'année, les élèves ont découvert et appris des chants avec l'intervenante. Le concert des enfants a été suivi d'un karaoké partagé et de quelques chants des aînés. Ce



**En mai** : Les élèves de CM1 et CM2 de l'école se sont rendus à la Cité de la Voile. Pour commencer, ils se sont déplacés dans l'ancienne **Base de sous-marins**, construite par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils ont visité le **sous-marin Flore** et son **musée interactif La cité de la voile** les a aussi accueillis le temps de quelques ateliers pour découvrir le fonctionnement d'un voilier sur l'eau et de goûter aux sensations des grands navigateurs par une immersion en 4D grâce à un simulateur. Les élèves sont revenus pleinement satisfaits de cette journée.



D'autres activités ont animé cette année scolaire : les vendredis à la médiathèque, les séances de piscine pour les classes de la grande section au CM2.

En cette fin d'année, les enfants de CP-CE se rendront à Guérande pour visiter les marais salants puis ils iront découvrir la Brière.

Les élèves proposeront, lors du traditionnel spectacle de fin d'année, une comédie musicale qui se déroulera le samedi 27 juin.

Maintenant, il nous faut préparer de nouveaux projets avec malheureusement quelques changements dans la structure puisque l'école ferme une classe à la rentrée de septembre ce qui entraîne le départ d'une collègue. Après avoir exercé 9 années à l'école Saint Joseph, Séverine Le Cadre, enseignante en classe de CE1-CE2 cette année, rejoindra l'équipe de l'école Sainte -Anne de Rieux à la rentrée prochaine.

Voilà en quelques lignes, les derniers « échos » de notre école.

*La directrice se met à la disposition des familles pour les inscriptions, jusqu'au 12 juillet et à partir du 19 août.*

## VIE ASSOCIATIVE

### APEL École St-Joseph

Cette année scolaire 2014-2015 s'achève déjà...

L'APEL a participé à de nombreuses actions. Le vide grenier, le repas des boudins, le carnaval, une conférence sur la parentalité, le repas des 6 heures ou le moules frites en font partie.

Il est important, au regard de ces nombreux rendez-vous, de remercier chacun et chacune qui se mobilise, qui donne de son temps, de son énergie, de son savoir faire et de sa bonne humeur, pour faire que chacune de ses journées soient une réussite collective.

Un grand merci aussi à Isabelle Burban, qui a su s'associer à notre fonctionnement tout au long de cette première année de direction.

Merci aussi à l'équipe éducative pour son investissement et son dynamisme.

Un merci tout particulier, teinté d'au revoir, à Séverine Le Cadre, qui quitte notre école après 9 années passées à enseigner auprès de nos enfants. Nous lui souhaitons bonne continuation. Bonne continuation aussi à Jennifer, Virginie et Esther, qui quittent aussi l'établissement.

L'APEL vous souhaite à tous et à toutes un bon et chaleureux été!

On vous donne rendez vous en septembre, pour rejoindre la joyeuse équipe de l'APEL!

**BONNES VACANCES !**

Le Bureau

## ART' MANIE



Nous sommes une toute nouvelle association créée début 2015.

Vous êtes retraité ou jeune retraité, actif avec du temps libre le mardi après-midi. Vous avez toujours aimé peindre ou dessiner, alors venez nous retrouver. Le but de cette association est de réunir des personnes sans connaissances artistiques particulières mais ayant l'envie de peindre, faire de l'aquarelle, ou bien du dessin.

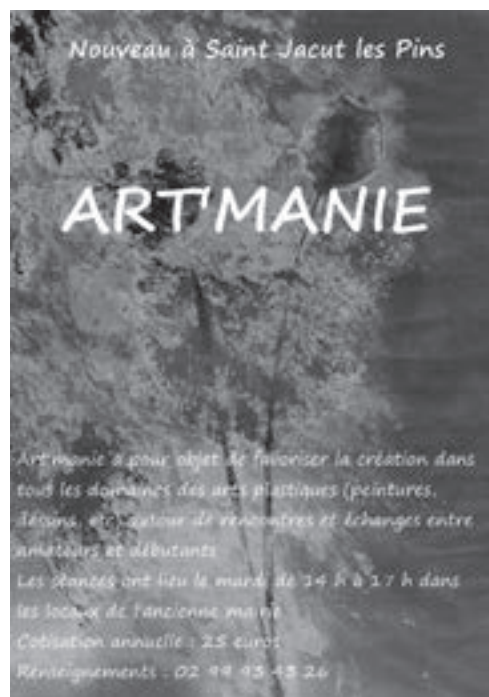
Si cette activité vous tente, alors, venez nous rejoindre avec le matériel de votre choix (papier, crayons, peinture etc.) tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h dans la grande salle de l'ancienne mairie. En cours d'année, nous pourrions organiser des ateliers sur des sujets particuliers avec intervention d'un professionnel et selon vos envies (par exemple réaliser une icône, faire de l'enluminure, apprendre à utiliser les techniques de l'aquarelle, de l'huile, de l'acrylique) En fonction du temps, nous pourrions aller peindre ou dessiner à l'extérieur.

La cotisation demandée pour l'année 2016 sera de 18 euros (pour les frais d'assurance de la salle) à renouveler au mois de janvier. Si vous

désirez découvrir notre activité, nous vous offrons la gratuité jusqu'à la fin de l'année 2015.

La Présidente : Annie PIERRET

Renseignements : 02 99 93 43 26



## Eau Grées des Moulins

Fin janvier a eu lieu l'assemblée générale de l'association, trois nouveaux adhérents ont été accueillis.

Le bureau a été légèrement remanié avec un nouveau secrétaire et une secrétaire adjointe.

Nous avons une pensée pour Henri LUCE CATINEAU, ancien secrétaire du bureau qui nous a quittés en avril, qui a donné de son temps à notre patrimoine Jacutais

Au cours des deux premiers mois un petit groupe a élaboré les textes pour le futur sentier d'interprétation reliant la vallée au moulin de la vieille ville, ainsi qu'un livret d'accompagnement et de découverte.

A la mi-mars la fondation du patrimoine a proposé que la commune soit le pivot des **« Journées du patrimoine » des moulins pour la Bretagne le 20 et 21 juin**

Ceci en relation avec la rénovation du moulin de la vieille ville, sur le thème du Moyen Âge.

Afin de préparer cette Fête Médiévale, un groupe de travail s'est réuni tous les vendredis matins en mairie.

A la mi-avril, les visites ont repris au moulin de la vallée, dans un premier temps nous avons initié les nouveaux adhérents à la mise en valeur et au fonctionnement des moulins, ensuite un groupe équestre a fait étape en ce lieu.

Quinze jours plus tard, l'association a accueilli le groupe d'INZINZAC-LOCHRIST.

Le dimanche 17 mai a été innovant puisque dans le cadre de la journée européenne des moulins nous avons ouvert trois sites : la butte des cinq

moulins, la vieille ville, et la vallée avec en plus l'ouverture du musée des traditions sur le site de la vallée.

Les visiteurs ont été nombreux et satisfaits de la visite des différents sites, des demandes ont été faites par la suite pour des petits groupes.

Le lundi de la pentecôte, l'association a organisé la sortie annuelle des adhérents, où nous avons pu découvrir les chaumières du village de Kérihuet dans le « Parc naturel régional de Brière » un bon repas à St-Lyphard ainsi que des promenades en calèche et en barque ont agrémenté la journée.

Juin a été le sommet de nos animations.

Le samedi 6, les écoles privées du canton ont exposé, dans les bâtiments annexes de la vallée, les parents et enfants ont pu découvrir par la même occasion le moulin en fonctionnement.

Au cours de ce premier semestre ce sont environ 600 personnes qui sont venues découvrir nos sites !

La fête médiévale du 20 et 21 juin restera pour la municipalité et l'association un moment fort de la commune ! (voir pages spéciales fête médiévale).

À présent, nous préparons la « **Fête des Moulins et Traditions de la Vallée** » qui aura lieu de dimanche **30 août 2015**.

Comme tous les ans il y aura des nouveautés, mais toujours dans la tradition !

Venez nombreux !



## FÊTE MÉDIÉVALE

La commune et l'association Eau Grées des Moulins ont entrepris un grand chantier de restauration de l'un des fleurons jacutais, le moulin à vent de La Vieille-Ville. Datant du XVII<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment, qui était en ruines et perdu dans la végétation il y a encore quelques mois, possède une architecture atypique avec des lits alternant le schiste et le granit. Il fait partie des 24 moulins qui ont pu être recensés dans la commune. Cette réalité jacutaise a failli donner son nom à la commune en 1954, « Saint-Jacut-des-Moulins » ayant été un nom évoqué alors.



La maçonnerie avait été refaite durant les semaines passées. Le toit du moulin pesant plus de six tonnes, réalisé par un charpentier spécialisé et recouvert de bardeaux de châtaignier taillés un à un par un couvreur lui aussi spécialisé, a été installé à l'aide d'une grue devant 150 personnes. Cette opération a inauguré la fête médiévale qui se déroula tout le week-end dans le bourg et au stade. Troubadours, chevaliers, seigneurs et leurs belles ont envahi le bourg de Saint-Jacut et installé leur campement.

Un livret d'une vingtaine de pages présentant l'aspect géologique du site et l'historique des moulins de la commune a également été édité. Un panneau dans le bourg, des explications posées un peu partout sur les sentiers et un jeu spécifique au moulin de La Vallée complètent cet ensemble.



# Fête Médiévale à St-Jacut-les-Pins

## Levage de la charpente du moulin de la Vieille-Ville



# Fête Médiévale à St-Jacut-les-Pins



Conférence "Les moulins au Moyen-Âge"  
animée par Éric Drouart, président de  
l'Association de sauvegarde des moulins  
bretons.

## Campement Médiéval



# Fête Médiévale à St-Jacut-les-Pins

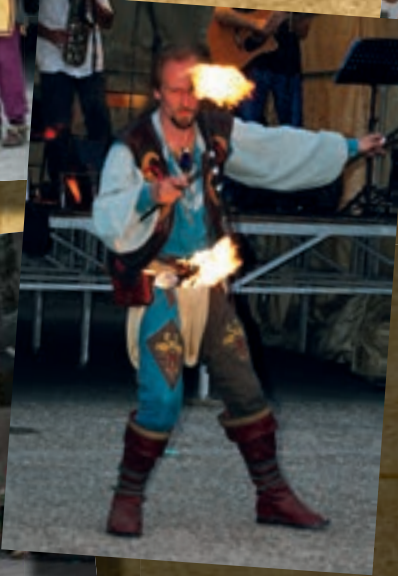
## Tournoi équestre



## Village Médiéval



# Fête Médiévale à St-Jacut-les-Pins & Fête de la Musique



Projection sur l'église  
de dessins d'enfants  
et des résidents  
de la maison de retraite



## Club Jacutais de l'Amitié

### Résumé des activités du 1<sup>er</sup> trimestre 2015

Le 8 janvier : galettes des rois et élections.

Le bureau est ainsi composé :

Présidente : Annick BIJOT – vice-président : Michel SOUCHET – trésorier : Michel NAEL – secrétaires : Marie Thérèse TUAL et Ginette DANIELO – membres : Madeleine LEMAUFF, Denise LE COINTRE, Jean Paul DANET, Madeleine ROUXEL, Danielle SOUCHET.

Le 14 janvier : repas annuel du club au restaurant OLLIVIER.

Le 12 avril : concours de pêche à Bodéan, 85 pêcheurs ont taquinés la truite.

Le 3 juin : sortie annuelle, le matin visite de l'assec du lac de Guerlédan – ce lac mis en service en 1930 inonde la vallée du Blavet sur 13 km et couvre une surface de 300 ha, l'assèchement du lac nous laisse découvrir des paysages étonnants et désolés sortis de l'eau comme par magie, 17 écluses avaient été immergées. En après-midi visite d'une demeure de marchands de toiles du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous découvrons l'histoire du lin : de sa graine jusqu'à l'élaboration de très belles toiles. Plus de 35 000 personnes vivaient du lin en Côtes d'Armor entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

Ne restons pas insensible aux différentes communications pour le don de sang. En effet en Bretagne le don de sang permet de soigner 34 000 malades annuellement (cancers, leucémies, ...) D'autre part environ 30 000 personnes bénéficient de médicaments dérivés du sang pour les maladies du système immunitaire ou de la coagulation.

Le 26 juillet au complexe sportif aura lieu le traditionnel repas du cochon grillé. Venez nombreux vous ne serez pas déçus. Inscriptions auprès de M. Thérèse TUAL : 02.99.71.95.26 ou Ginette DANIELO : 02.99.91.22.17.

Temps libre en août.

### Rappel des différentes activités :

Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois : à 14 heures, à la salle polyvalente : après-midi détente,

Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois : à 14 heures, salle du club : art floral,

Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois : visite avec jeux, chants et sorties en fauteuil des résidents de la maison de retraite.

Cinéma : qui a lieu une fois par mois, en général le 4<sup>e</sup> mardi à 14 h30. Le départ a lieu à 13h30-13h45 de la salle du club. Pour l'organisation, il est impératif de se faire connaître pour le 15 du mois auprès de Danielle SOUCHET au 02.99.71.97.51, n'attendez pas qu'elle vous appelle.

Pour une demande de location :

- de chapiteau (x) s'adresser à Madeleine ROUXEL : 02.99.71.96.31

- de vaisselle s'adresser à Denise LE COINTRE : 02.99.71.82.92

Bonnes vacances à tous

## Don du sang

600 dons sont nécessaires chaque jour en Bretagne.

Il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer au sang humain. La générosité des donateurs est donc indispensable

Information sur : [www.dons.org](http://www.dons.org) et

Le président, Bruno FLEURY

## VIE ASSOCIATIVE

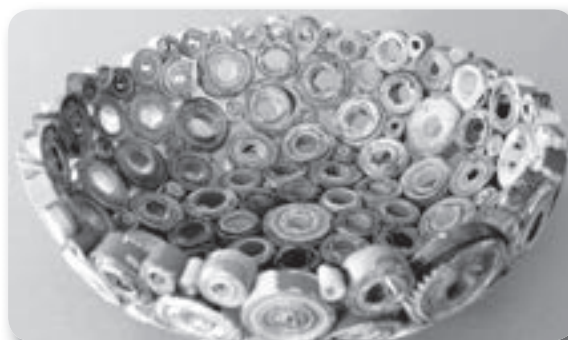
### Maison d'accueil Angélique Le Sourd

Depuis le 19 janvier 2015, Madame Nathalie MARTIN est arrivée à la Maison d'Accueil pour en assurer la direction.

L'association Saint-Joseph, gestionnaire de la Maison d'Accueil, a élu son nouveau président, Monsieur Jean-Pierre MACE, en remplacement de Monsieur Yves DUBOST, qui a assuré cette responsabilité pendant 14 ans, qu'il soit remercié vivement pour son engagement bénévole au service des résidents et de leurs familles.

Dans le cadre de la Semaine Bleue, la Maison d'accueil participe au concours national en proposant une exposition "Recyclage Artistique", l'idée étant de redonner une seconde vie à nos déchets en réalisant des œuvres artistiques. L'exposition aura lieu du 12 au 18 octobre. Si vous êtes intéressés par ce projet, n'hésitez pas à nous contacter.

L'exposition peinture réalisée en début d'année avec les résidents et quatre lycéens de l'ISSAT est toujours visible au rez-de-chaussée de l'établissement.



### La Ridée Jacutaise

La Ridée Jacutaise organise le mercredi soir de 20h30 à 22h15 des cours de danses bretonnes.

Les cours se déroulent à l'ancienne mairie de fin septembre à début juin.

Une vingtaine d'adhérents se retrouvent pour danser dans une ambiance conviviale, accompagnés une fois par mois de musiciens.

Les cours sont ouverts à toute personne qu'elle soit débutante ou confirmée.

Au mois de juin, nous partageons avec conjoints et musiciens un repas pour clôturer l'année qui s'est écoulée.

Alors, n'hésitez pas à venir nous voir, vous serez les bienvenus.

Adhésion annuelle : 20 €

#### Contact :

Florence Méhat, présidente :  
02 99 91 21 47 ou flogil.mehat4@gmail.com

Patrick LECLAIRE, secrétaire :  
02 99 93 41 65 ou patrick56220@hotmail.fr



## Saint-Jacut Basket Espoir 56

### Un nouveau départ pour le club SJBE56 (saint-Jacut Basket Espoir 56)

Après plusieurs années de vie commune, la section Basket quitte l'association "L'ESPOIR" pour prendre son indépendance et voler vers d'autres horizons, comme ce fut le cas dans les années phares du Basket à Saint-Jacut.

Ce nouvel élan et ce dynamisme au sein du club pour faire évoluer les jeunes dans leur passion. Merci aux dirigeants de L'ESPOIR pour toutes ses années passées ensemble.

Pour les joueurs et joueuses, rien ne change, sauf le bureau et l'adresse du site que vous trouverez ci-après.

Pour la saison 2015/2016, cinq équipes jeunes :

- U12 Benjamins mixtes
- U12 Benjamines
- U15 Minimes mixtes
- U15 Minimes garçons
- U17 Cadettes

- et une équipe Sport Loisirs, coachées respectivement par Karine MOSKAL, Christelle JOUVANTE, Jean-Luc RUNIGO, Sandrine ROBERT et Stéphane OGER.

Les entraînements s'effectuent :

le mardi de 18h30 à 20h30 : Minimes Garçons  
le mercredi de 14h30 à 15h45 : Benjamins Mixtes

le mercredi de 18h30 à 20h00

et le vendredi de 20h00 à 21h30: Cadettes

le vendredi de 18h15 à 19h30 : Benjamines

le vendredi de 18h30 à 20h00 : Minimes Mixtes

le vendredi de 20h00 à 21h30 Sport Loisirs



### Un nouveau bureau

- Président : Stéphane OGER
- Trésorière : Karine MOSKAL
- Secrétaire : Sandrine ROBERT
- Secrétaire-adjointe : Valérie SOURISSEAU

Nous sommes en attente d'une équipe U10 Poussines.

Les personnes intéressées par une activité sportive telle que le basket, les anciens ou anciennes joueuses qui voudraient partager leur expérience avec les jeunes, sont invités à nous rejoindre.

Date à retenir : le 13 février 2016 soirée tartiflette

### Un nouveau site internet :

<http://club.quomodo.com/saintjacutbasketespoir56>  
vous permettra de trouver toutes les infos, contacts, matchs, entraînements...

Sportivement.  
L'SJBE56



# VIE ASSOCIATIVE

## Arts martiaux

Le club de Karaté SHOTOKAI de St-Jacut vient de terminé sa troisième saison.

Le mois de juin, un peu plus chargé que le reste de la saison, a permis à tous les licenciés de se rencontrer le 6 Juin lors de notre 4<sup>e</sup> compétition inter-clubs (ST-JACUT, MALANSAC ET PLEUCADEUC).

Compétitions qui a permis à tous de mettre en pratique contre des « adversaires » les techniques acquises tout au long de la saison.

La compétition se fait en deux phases une « Kata » (ensemble codifié de technique de défense et d'attaque) et une de « Kumité (combat).

Après la pause déjeuner, les candidats au passage de « KYU » (grade, ceinture) se sont présentés devant les juges pour passer un petit examen et démontrer le travail accompli durant cette année.

La journée s'est terminée par la remise des médailles et diplômes de grade.

Le 13 juin, notre sortie de fin de saison s'est déroulée, comme la saison précédente, sur le site du Moulin Neuf. Le club a pris en charge le barbecue et organisé des jeux pour les enfants et les parents.

À la rentrée, nous aimerions monter une section self-défense à MALANSAC, nous enseignons une méthode simple, réaliste et efficace qui permet de prendre confiance en soi.

La reprise des cours aura lieu le jeudi 10 septembre à 17 h 45 à la salle de l'ancienne mairie.

Pour la saison prochaine, nous prévoyons un stage de self-défense de deux jours les 17 et 18 octobre 2015. Le samedi 17 après-midi, nous proposerons une initiation ouverte à tous, à partir de 12 ans, garçons et filles, jeunes et moins jeunes. Ce stage sera dirigé par J.R. Lambert, expert FIAMTAD.



Début avril 2016, à PLEUCADEUC, nous organiserons notre 6<sup>e</sup> stage Karaté et Bô (bâton long) avec Sensei SCHNEIDER, expert de la FIAMTAD.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :  
Patrick au 02 97 49 98 81,  
ou Manu au 06 46 11 58 45,  
ou Bruno au 06 64 10 31 70.

Bonne vacances à tous !



## Les Relayeurs de Saint-Jacut

La 6<sup>e</sup> édition des « 6 heures de St-Jacut les Pins » s'est déroulée sur le site des 3 étangs de Bodéan, samedi 13 juin 2015, avec la venue du club de Richelieu (Indre-&-Loire). Avec une participation record de trente équipes de 6 ou 4 coureurs et 24 individuels, soit 200 athlètes sur le circuit, cette édition remonte le moral des troupes.

A midi, Christophe Royer, maire, donne le coup d'envoi et c'est dans une bonne ambiance que tout l'après-midi les relais se succèdent et s'accroissent pour le plaisir des spectateurs venus nombreux pour l'occasion.

La jeune équipe de l'APV Theix pulvérise le record de l'épreuve avec 100,233 km parcourus en 6 h 05 mn 45 s. Derrière, l'Escapade de Malestroit et l'APR Redon complètent le podium masculin.

Les féminines de Redon, les Apériennes montent sur la première marche du podium qui est complété par l'Escapade de Malestroit et les Richelaises.

En individuel, l'épreuve est remportée par David LEBROCH d'Hennebont qui égale le record de l'épreuve, suivi de Laurent BATAIS venu en voisin, de St-Perreux et Benoît DE CADENET de Brest.

La première féminine, Delphine PALISSE, qui vient des Charentes, et sa dauphine Isabelle NÉDÉLEC ont apprécié le circuit malgré la bosse qui au fil des tours fait mal aux jambes.

Une quarantaine d'enfants ont participé à la course gratuite de l'après-midi sur le site. Cette course s'est déroulée devant le public et sous les encouragements de leurs proches. Chaque enfant a pu recevoir à l'issue de l'épreuve une médaille et un goûter.

Un grand bravo à tous les participants de cette épreuve, à l'animateur Georges Pédron, aux bénévoles des Relayeurs, bien aidés par les associations jacutaises.

La soirée s'est terminée par un repas organisé et préparé par les parents de l'APEL de l'école St-Joseph. L'ambiance musicale assurée par M. MOREL a permis aux coureurs de Richelieu et aux Copains Coureurs de Questembert de se dégourdir les jambes un peu courbaturées.

Le président Alain RICHARD et son équipe remercient la municipalité pour son aide précieuse ainsi que les services municipaux pour l'entretien du site, et vous donnent rendez-vous au 11 juin 2016.

Résultats complets sur le site des Relayeurs.



# VIE ASSOCIATIVE

## Club Les Drillau

Que rêver de mieux pour se balader, se promener ou circuler sur notre commune de Saint-Jacut les Pins !

Aussi, chaque dimanche matin, un petit groupe de vététistes, de cyclos ou de marcheurs se donnent rendez-vous à 07 h 30, parking en face de la boulangerie pour se rendre à une rando dans le secteur. En effet, nous apprécions découvrir la nature, les paysages ou tout simplement faire une activité sportive selon les capacités de chacun.

De nouveaux membres au club seraient les bienvenus. La porte du club est ouverte...

Nous préparons activement notre 21<sup>e</sup> "Rando des

Pins" qui aura lieu le dimanche 6 septembre 2015.

Nous comptons tous sur votre présence aussi bien comme participants que comme bénévoles.

Nous remercions d'ailleurs tous les Jacutais qui nous apportent leur soutien dans l'organisation de cette manifestation annuelle, mais aussi aux propriétaires qui nous accordent le passage ou l'utilisation de leurs terrains ; sans oublier la municipalité.

Bonnes vacances à tous...

...et au dimanche 6 septembre 2015 !

Le bureau des "DRILLAU"

## Espoir Football



Enfin la D1... !!!

La saison 2014/2015 de football est arrivée à son terme avec un bilan sportif plus que satisfaisant.

L'équipe A accède à la D1 avec une seule défaite au cours de cette saison et finit seule première de son groupe de D2.

L'équipe B se maintient avec une 5<sup>e</sup> place méritée pour sa première saison en D3.

En ce qui concerne les jeunes, le bilan est très satisfaisant et encourageant pour les années à venir avec de bons résultats et très bonne participation aux entraînements.

Enfin pour conclure avec le bilan sportif, les vétérans ont fait une belle saison avec un niveau de jeu supérieur à l'an passé, plaisir, convivialité

et bonne humeur font la bonne entente de cette équipe.

### Tournoi :

Le 8 mai 2015 s'est déroulé le tournoi des jeunes avec cette année 112 équipes soit 896 enfants. (56 en U9 - 28 en U11 et 28 en U13)

L'AS Saint-Etienne s'est imposée en U9, Le FCAV en U11 et Val d'Europe en U13.

Près de 4200 personnes se sont rassemblées lors de cette fête du football et 150 bénévoles ont été mobilisés.

Mathieu COUTADEUR, joueur du FC Lorient nous a fait le plaisir d'être présent.



### Nouvelle licence :

Pour tout renseignement ou demande de licence à l'Espoir Saint-Jacut Les Pins, merci de prévenir les personnes suivantes :

- U6-U13 : Cyrille TESSIER (responsable école foot) : 06 18 62 32 33

- SENIOR : David PACORY (entraîneur senior) : 06 14 12 59 60
- VÉTÉRAN : Dominique NAEL (responsable vétérans) : 06 37 73 13 67

Ou bien Mickaël COQUELIN (secrétaire) : 06 21 41 02 08.

Voici la composition du bureau de l'ESPOIR suite à l'assemblée générale du 12 juin dernier :

### **BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR**

**Président :** Didier ROUSSET-NOËL

**Trésorier :** Jean-Benoît CRONIER

**Secrétariat technique :**

Mickaël COQUELIN pour le district

Stéphanie DOMMÉE pour la FSCF

**Secrétariat général :** Martine CRONIER

**Responsable achats - buvette :** Daniel LECLAIRE

**Responsable sponsoring - manifestations (hors tournoi) :** Bernard DEBENNE

**Responsable tournoi de mai :** Cyrille TESSIER et Dominique NAEL

### **MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR**

**Responsable école de foot :** Cyrille TESSIER

**Responsable seniors :** Jean-Luc NAEL

**Représentant joueurs seniors :** Arnaud LOHÉAS

**Représentant du corps arbitral :** Philippe CADIOT

**Responsable des U15 :** Yannick MORICE et Jean-François GUILLORÉ

**Responsable vétérans :** Dominique NAEL

**Responsable matériels :** Jean-François GUILLORÉ

### Dates à retenir :

9 août 2015 : vide-grenier de l'Espoir dans le bourg de SAINT-JACUT LES PINS. Inscriptions et renseignements auprès de Bernard DEBENNE au 06 60 88 08 13.

14 novembre 2015 : soirée choucroute de l'Espoir

7 mai 2016 : tournoi des jeunes

Le club de l'Espoir Saint-Jacut les Pins tient à remercier chaque bénévole, parent, licencié, supporter et sponsor qui ont suivi l'Espoir tout au long de la saison.

Merci également à la municipalité pour son soutien.

[www.espoir-st-jacut-les-pins.fr](http://www.espoir-st-jacut-les-pins.fr)

[espoir.stjacut@orange.fr](mailto:espoir.stjacut@orange.fr)



## FNACA



### MONUMENT AUX MORTS DE ST-JACUT LES PINS

Le 1<sup>er</sup> août 1914 à 16 h, sonnait le tocsin de notre église de Saint-Jacut, appelant les enfants de la commune à combattre un ennemi bien loin de leur préoccupation quotidienne. Cent ans plus tard, en août 2014, nous nous remémorions ce triste jour en lisant sur le Monument aux Morts, la liste des 61 soldats, hommes, pères, fils, frères, qui ont laissé leur vie pour défendre leur patrie.

61, ce chiffre, pour important qu'il soit ne doit pas nous faire oublier le nom des six autres Jacutais morts dans les conflits qui ont suivi : 1939-45, Guerre d'Indochine, Guerre d'Algérie. 67 devient alors un chiffre à ne jamais oublier.

C'est la raison pour laquelle, la municipalité en collaboration avec la FNACA, Alexandra LEBEL-TUAL et d'autres bénévoles, ont souhaités entamer un travail de mémoire. Il s'agit de rendre hommage à ces soldates « Morts pour la France »; il s'agit de leur donner corps, en plongeant dans l'histoire de 1914 à 1918. Pour se

faire, un travail commun vient de commencer : collectage dans les archives départementales, nationales, collectage de faits historiques, d'anecdotes, collectages de photographies, etc.

***Si vous aussi, vous possédez des photos de cette époque (scène quotidienne, soldat), lettres, journaux, vêtements, accessoires, objets du quotidien, ou si vous vous souvenez d'anecdotes de ces époques de conflit (14-18, 39-45, guerre d'Indochine et guerre d'Algérie), merci de bien vouloir les amener ou les transmettre à la Médiathèque afin qu'ils soient photographier, numériser ou enregistrer.***

Cette démarche permettra un collectage important on l'espère, qui amènera à la création d'un fond d'archives historiques propre à la commune. Nous remercions d'avance tous ceux qui, soucieux comme nous de transmettre à nos enfants et aux générations à venir, l'importance du devoir de mémoire et l'importance de transmettre aux jeunes générations une partie de notre Histoire.

Merci de vous adresser à Cécile, à la Médiathèque de St-Jacut aux heures d'ouverture au public.

## Moto-Club

Samedi 23 mai, le Moto Club de St-Jacut les Pins était à pied d'œuvre avec l'entreprise Lemée LTP et l'entreprise Desbois pour la préparation de son circuit d'une longueur de 1 600 m pour accueillir la 2<sup>e</sup> manche du championnat de Bretagne Ufolep pour sa 10<sup>e</sup> année. Nombreux pilotes resteront malheureusement sur la touche faute de pouvoir accueillir tous les inscrits pour la course.

Le club compte 60 licenciés.

Le président remercie très sincèrement tous les bénévoles présents pour la préparation du circuit, ceux présents le jour de la course ainsi que ses sponsors.



## VIE ASSOCIATIVE

### Les Débrouill'Arts

#### Festival Mots-Zik sous les Pins

Et c'est reparti pour un 9<sup>e</sup> tour !!!

MOTS-ZIK SOUS LES PINS, les 6 et 7 novembre prochain, se prépare déjà depuis des mois afin que cette 9<sup>ème</sup> édition soit aussi réussie que les dernières.

La programmation est en cours d'élaboration et devrait être annoncée courant de l'été.

Elle devrait, une fois de plus, donner envie au plus grand nombre de venir faire un tour sous le toit étoilé de la salle de spectacle improvisée que devient la salle polyvalente le temps d'un week-end de novembre.

Comme d'habitude, nous aurons besoin des nombreux bénévoles motivés et disponibles pour que cette organisation importante fonctionne. Sans toutes ces petites mains, le festival n'existe pas et il est toujours aussi important pour nous de pouvoir compter sur le soutien de tous !!

Alors en attendant de se retrouver les 6 et 7 novembre, les Débrouill'Arts vous souhaitent un bel été !



### Tous en Forme

La saison de l'association « TOUS EN FORME à ST-JACUT » s'est achevée le 25 juin dernier.

Nous espérons que vous serez encore plus nombreuses et nombreux à nous rejoindre pour la rentrée de septembre.

Nous vous rappelons que ces séances de gymnastique douce ou tonique sont ouvertes à tous, hommes ou femmes et il n'y a pas d'âge pour entretenir sa condition physique.

Néanmoins, afin de continuer à entretenir votre forme, une marche sera organisée tous les jeudis des mois de juillet et août. Rendez-vous à 20 heures devant la salle des sports.

# VIE ASSOCIATIVE

## Calendrier des manifestations

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
JUILLET	Dimanche 5 Samedi 11 Dimanche 26	Moto-cross Jeux Olympiques Repas cochon grillé	Moto-Club Foyer des Jeunes Club de l'Amitié
AOÛT	Dimanche 9 Dimanche 30	Vide-greniers Fête des Moulins	Espoir Football Eau Grées des Moulins
SÉPTEMBRE	Dimanche 6 Dimanche 20 Dimanche 26	Rando VTT, pédestre et cyclo Journée du Patrimoine Repas de la Chorale	Les Drillaü Eau Grées des Moulins La Voix des Pins
OCTOBRE	Dimanche 4 Samedi 10 Dimanche 11 Samedi 17 Samedi 24	Concours de belote Soirée Bretonne Repas de la paroisse Soirée Bretonne Repas du CCAS	Club de l'Amitié Foyer des Jeunes Paroisse Foyer des Jeunes Municipalité
NOVEMBRE	Vendredi 6 Samedi 7 Samedi 14 Dimanche 15 Samedi 21	Festival Mots-Zik sous les Pins Repas Choucroute Loto Repas Pot-au-feu	Débrouill'Arts Espoir Football & Basket Club de l'Amitié Club de l'Amitié
DÉCEMBRE	Samedi 5 Vendredi 18 Samedi 26 Samedi 26	Rando pédestre Téléthon Goûter de Noël Balade du Bout de l'An Don du sang	Les Drillaü APEL Eau Grées des Moulins Asso. Donneurs de Sang



### Techni-Gom BP

Entreprise de décapage multi surfaces par aéro gommage et hydro gommage dérivés du sablage dont ils diffèrent par leur capacité à préserver les supports d'une abrasion superflue et irréversible.

Anthony SOUCHET propose le décapage du bois, pièces mécaniques, portails, barrières, carrosseries, pierres, .... Pour les particuliers mais aussi pour l'industrie agro-alimentaire, pour l'industrie chimique, pétrolière, plasturgie, la mécanique, l'imprimerie, ...

Travail avec sérieux chez le client et à domicile

#### Anthony SOUCHET

1 la Fourmirais  
56220 ST JACUT LES PINS  
techni-gombp@orange.fr  
06 81 05 51 68



### MLM Peinture

Maxence LE MASLE, 24 ans, titulaire du CAP et du BP peinture, applicateur de revêtement et aussi d'une mention poly compétence du métier de peintre s'est installé le 28 mai dernier, avec une expérience de 8 années déjà.

Il propose :

- Peintures intérieures et décoration
- Nettoyage de façade
- Peintures extérieurs
- Revêtements sols et murs

#### MLM Peinture

#### Maxence LE MASLE

12 Brandicouët  
56220 ST JACUT LES PINS  
02 99 08 40 67



### Mélody & Harmony, les Chouettes de service !

Mélody & Harmony, les Chouettes de service ! est une antenne de service à domicile dont le siège social se trouve à Nantes.

L'entreprise a vu le jour le 1er avril dernier, Marie-Jeanne HAUROGNÉ est votre interlocutrice à St-Jacut les Pins.



LES SERVICES DE MÉLODY		LES SERVICES D'HARMONY	
Garde d'enfants	10,50€/heure	Ménage	11,00€/heure
Aide aux déplacements	12,00€/heure	Repassage	11,00€/heure
Assistance administrative	12,00€/heure	Jardinage	12,50€/heure
Assistance informatique	14,00€/heure	Bricolage	12,00€/heure
Préparation des repas	13,00€/heure	Livraison de courses	10,50€/heure
Soutien scolaire	11,50€/heure	Surveillance de résidence	12,50€/heure
Soins esthétiques	14,00€/heure	Service aux animaux	11,00€/heure

Tarif généralement pratiqué après déduction de crédits d'impôts, pour une interruption de deux heures minimum.  
+ 20 % à dimanche, + 40 % pour le samedi de nuit.

**NOUS CONTACTER :**

<p>Tamara, notre interlocutrice à Nantes Téléphone : 09 83 78 68 48 ou 06 22 00 37 73 Email : t.pignani@melody-et-harmony.fr</p>	<p>Marie-Jeanne, notre interlocutrice à St Jacut les Pins Téléphone : 09 83 78 68 48 ou 06 02 50 87 26 Email : m.j.haurogne@melody-et-harmony.fr</p>
--	--

[www.melody-et-harmony.fr](http://www.melody-et-harmony.fr)

MÉLODY & HARMONY SAS au capital de 1 000 € - Siège social : 22, rue Jean Leclerc 44 300 Nantes  
RCS 550 971 00000 RCS de Nantes - Imprimé par www.imprimerie-commerciales.fr - Ne pas jeter sur la voie publique

# LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	SITE WEB
<b>AGROMARAIS</b>	ESAT (Condt) et Ent. Adaptée (Imprimerie numérique)	1 Z.I. La Gare	02 99 71 90 93	agromarais@orange.fr agro-imprim@orange.fr	
<b>AMAND Carole</b>	Coiffeuse à domicile	23 Brandicouët	06 64 95 43 56		
<b>AMICE Serge et Sandrine</b>	Taxi	11 rue St-Laurent	02 99 93 43 21		
<b>BARON Christian</b>	Cidre, jus de pommes, travaux divers	1 Le Sourd	02 99 71 80 95		
<b>BIDART René</b>	Menuiserie, charpente	5 Les Fontaines	06 89 04 16 15	renelesfontaines@orange.fr	
<b>BLANCHARD Michel</b>	Exploitation agricole	27 Couesnongle	02 99 91 26 58		
<b>BOCHER Pascal</b>	Maçonnerie	15 La Lardrie	06 86 44 11 61		www.bocher-maconnerie.com
<b>BOISSIERE Loïc</b>	Médecin généraliste	21 rue des Moulins	02 99 91 21 87		
<b>BOUTIQUE DU SAVON</b>	Produits de beauté	Rue de l'Ardoisière	02 99 93 41 36		www.laboutiquedusavon.com
<b>CADIER Virginie «Le Cèdre Bleu»</b>	Bar - Tabac Articles de pêche	2 place de l'Eglise	02 99 91 20 30		
<b>COUTON Antoine</b>	Elagage	27 Trémoureux	02 99 91 31 23		
<b>DESHAYES Catherine</b>	Salon de Coiffure	2 rue des Moulins	02 99 91 26 08		
<b>DUBOST Yves</b>	Cabinet d'Architecte	1 Rédillac	02 99 91 24 68		
<b>EARL CORAHOLSTEIN</b>	Exploitation agricole	9 Couesnongle	02 99 91 21 88		
<b>EARL de la GADONNAIE</b>	Exploitation agricole	6 imp. La Gadonnaie	02 99 91 31 34		
<b>EARL des RUES BRETON</b>	Exploitation agricole	2 La Haute Brousse	02 99 91 50 91		
<b>EARL KAVAL</b>	Exploitation agricole	13 Le Val	02 99 91 36 31		
<b>EARL PROVOST</b>	Exploitation agricole	1 Le Bois David	02 99 91 36 89		
<b>FERNET Emmanuel</b>	Maréchal-ferrant	26 Tressel	06 32 25 73 69	manu.fernet@yahoo.fr	
<b>GAEC BEILLON Frères</b>	Exploitation agricole	2 Turlu	02 99 71 81 62		
<b>GAEC du Bois l'Enfant</b>	Exploitation agricole	4 Le Bois l'Enfant	02 99 71 85 78		
<b>GAEC du Couédic</b>	Exploitation agricole	Le Couédic	02 99 91 39 58		
<b>GAEC LE PORHO</b>	Exploitation agricole	11 Le Haut Bézy	02 99 71 95 38		
<b>GAEC NORGANE</b>	Exploitation agricole	24 Tressel	02 99 93 40 15		
<b>GARGAM Romuald &amp; Audrey "La Mie de Pins"</b>	Boulangerie - Pâtisserie	3 place de l'Eglise	02 99 91 23 25		



## LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	SITE WEB
<b>GASNIER Sophie Les Jolies Marguerites</b>	Art. de puériculture hygiène, soins, entretien biologique	6 Le Val	09 54 37 12 66	lesjoliesmarguerites@free.fr www.lesjoliesmarguerites.fr	
<b>GAUVIN Bertrand</b>	Maréchal-ferrant	28 La Guidemaie	06 11 09 54 24		
<b>GICQUEL Michel TROPICAL PARC</b>	Parc de loisirs	1 Laugarel	02 99 71 91 98		www.tropical-parc.com
<b>GUYON Dominique</b>	Travaux publics - Terrassement Assainissement	3 Domaine du Port	02 99 91 29 52 06 63 84 20 99	Guyontp0251@orange.fr	
<b>HERCOUET Mickaël</b>	Peinture	12 La Guidemaie	02 99 72 80 46		
<b>HOUDART Aurélie</b>	Naturopathe - Hygiéniste	1 le Pot en Vin	06 38 01 51 30		
<b>LATINIER Patrick</b>	«Le Stadium» - Bar - Presse	2 rue de la Fontaine	02 99 91 23 43		
<b>LE CHENE Thierry EPC 56</b>	Electricité - Plomberie Chauffage	15 rue des Moulins	02 99 91 23 67 06 72 36 40 07		
<b>LE MASLE Maxence MLM Peinture</b>	Peinture Revêtements sols et murs	12 Brandicouët	02 99 08 40 67		
<b>LECLAIRE Jean-Luc</b>	Exploitation agricole	1 La Tremblaie	02 99 91 32 91		
<b>LHOTELLIER Richard St-Jacut Automobiles</b>	Garage automobile	8 rue A. Lesourd	02 99 91 26 65		
<b>MARREL Rozenn</b>	Pharmacie	9 rue des Moulins	02 99 91 30 79		
<b>MÉLODY &amp; HARMONY</b>	Service à la personne		09 83 78 68 48 06 02 50 87 26		www.melody-et-harmony.fr
<b>MONNIER Daniel</b>	Exploitation agricole	11 La Barre	02 99 71 90 03		
<b>MOREL Mickaël</b>	Boucherie - Charcuterie Alimentation	3 rue des Moulins	02 99 08 78 70	mickael.morel092@orange.fr	
<b>OLLIVIER Fabienne &amp; Raymond</b>	Restaurant des Pins	1 rue Abbé Monnier	02 99 91 23 65	restaurantdespins@voila.fr	
<b>OLLIVIER M.-Annick</b>	Exploitation agricole	2 Le Moulin Eon	02 99 91 35 11		
<b>OLLIVIER Philippe</b>	Peinture - Ravalement	28 rue A. Lesourd	02 99 91 35 74		
<b>PLASTIQUES DUVAL St-Jacut Condé</b>	Echantillonnages	Z.I. La Gare	02 99 71 88 15		
<b>RICHARD Bruno RB Trans</b>	Transport express 24/24	18 rue du Clos Barré	06 62 73 86 74	rbtrans@orange.fr	
<b>RUELLAN Tugdual</b>	Communication	Couesnongle	02 99 91 33 16	tugdual.ruellan@orange.fr	
<b>RYO Arnaud</b>	Exploitation agricole	1 Trémoureux	02 99 91 33 66		
<b>SCEA DUSCHENE</b>	Exploitation agricole	10 La Barre	02 99 71 80 87		
<b>SOUCHET Anthony Techni-Gom BP</b>	Entreprise de décapage	1 La Fourmiraie	06 81 05 51 68	techni-gombp@orange.fr	
<b>VOISIN Patrick</b>	Couverture - Zinguerie	9 rue du Couëdic	02 99 91 26 37		

*Pour modifier ou ajouter des informations vous concernant, contacter la mairie.*

# COMMUNIQUÉS

## Déchèteries

Pour savoir quels  
sont les déchets  
acceptés ou refusés,  
rendez-vous sur  
le site Internet :  
[www.cc-pays-redon.fr](http://www.cc-pays-redon.fr).

### Horaires d'ouverture

Le service Environnement est à votre disposition pour toute question complémentaire.  
02 99 72 54 92 - [environnement@cc-pays-redon.fr](mailto:environnement@cc-pays-redon.fr)

### Allaire

ZI Sainte-Anne - 56350 ALLAIRE - Tél. 02 99 72 54 92  
Mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h • Lundi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

### Saint-Vincent-sur-Oust

La Vacherie - 56350 Saint-Vincent-sur-Oust - Tél. 02 99 72 54 92  
Lundi et jeudi, de 14h à 17h30 • Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

### Saint-Nicolas-de-Redon

ZI des Bauches - 44466 Saint-Nicolas-de-Redon - Tél. 02 99 72 54 92  
Lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h • Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 • Samedi de 14 h à 17 h 30

### Sainte-Marie

ZA La Lande du Guenet - 35600 Sainte-Marie - Tél. 02 99 72 54 92  
Lundi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 • Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

### Plessé

Les Batailles - 44630 Plessé - Tél. 02 99 72 54 92  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h  
• samedi de 14 h à 17 h 30

Toutes les  
déchèteries  
sont fermées  
le mardi.

## Ordures ménagères

### Jours de collecte et horaires 2<sup>e</sup> semestre 2015

Ordures ménagères : la collecte s'effectue le **mercredi** (sortir les conteneurs la veille).

Tri sélectif – sacs jaunes : la collecte s'effectue chaque quinzaine, **un jeudi sur deux, semaines impaires**, (sortir le sac la veille), sauf modification ponctuelle en raison de jours fériés.

### Dates 2015 :

16 - 30 juillet  
13 - 27 août  
10 - 24 septembre  
08 - 22 octobre  
05 - 19 novembre  
03 - 17 décembre

Recyclage ampoules et piles : depuis le 30 juin 2014, un collecteur d'ampoules et de piles usagées est à votre disposition en mairie.

### Principales règles de fonctionnement :

- tri à faire à la maison pour optimiser son temps de dépôt
- volume maximum de 4m<sup>3</sup> / dépôt / jour
- respect des consignes de l'agent d'accueil
- pour les déchets spécifiques : pas d'accès au local dédié, voir avec l'agent
- rouler au pas, rester vigilant vis à vis de la circulation et des manoeuvres
- laisser enfants et animaux domestiques dans les véhicules
- accès des professionnels sous conditions

### Quels déchets ?

- principaux déchets acceptés :
  - pour tous : le verre, les papiers, le carton, la ferraille, les gravats/inertes, le bois, les déchets verts (tailles et pelouses), le non valorisable,
  - pour les particuliers uniquement : les déchets d'équipements électroniques (D3E), les déchets diffus spécifiques (DDS), les huiles, les batteries, les piles, les lampes, les pneus de VL (4 max propres et déjantés)
- déchets refusés pour tous : les souches et troncs, les bouteilles de gaz, les déchets médicaux, l'amiante.

### Interdictions :

- fumer
- récupérer
- monter sur les tablettes

Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[www.cc-pays-redon.fr](http://www.cc-pays-redon.fr)  
ou demandez conseil à l'agent d'accueil



## Rappel de quelques règles de bon voisinage

Le bruit atteint chacun dans son droit fondamental à la tranquillité et au repos. Le bruit peut devenir une véritable agression. La tranquillité est l'affaire de tous. Quelques règles simples de bon voisinage sont notifiées dans l'arrêté préfectoral du 26 juin 1990 révisé en mars 92 dont voici quelques extraits :

### Article 5 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc, ne peuvent être effectuées que :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

### Article 6 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour

le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Aussi, la divagation des animaux représente un danger pour la circulation et la sécurité du public, à défaut l'animal pourrait être conduit à la fourrière.

### Interdiction permanente du brûlage à l'air libre des déchets verts

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, les services de la préfecture du Morbihan nous informent, via une circulaire du 18 novembre 2011, qu'il est désormais interdit de brûler à l'air libre les déchets verts. Ceux-ci doivent sans exception être déposés en déchetterie.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de la préfecture du Morbihan sur [www.morbihan.pref.gouv.fr](http://www.morbihan.pref.gouv.fr) - cliquer dans les missions de l'état ensuite sécurité risques et préventions ensuite sécurité civile dans risques naturels le risque feu de forêt ouvrir fichier conditions générales d'emploi du feu dans le département - ouvrir fichier 2011 11 18 circulaire brulage déchets verts.

## Lutte contre les frelons asiatiques

Notre commune de St-Jacut les Pins n'est pas épargnée et chaque année le nombre de nids de frelons asiatiques augmentent.

Le département du Morbihan à travers des organismes comme la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) souhaite donner plus de moyens dans cette lutte aux collectivités et aux particuliers.

En effet, un délégué a été élu et formé dans chaque commune pour être référent auprès de la population en informant sur les moyens à disposition pour le piégeage des reines et la destruction des nids. Il est aussi habilité à remplir le dossier de demande d'aide financière pour la destruction d'un nid par un professionnel agréé (une liste des professionnels est consultable en

mairie), cette aide est proposée par le conseil départemental et couvre 50 % des frais engagés dans les limites suivantes :

Plafond :

- moins de 8 mètres : 110 €
- de 8 à 20 mètres : 140 €
- plus de 20 mètres : 200 €
- plus de 15 mètres avec nacelle : 400 €

Depuis le mois d'avril une exposition est en place à la mairie pour celles et ceux qui voudraient avoir plus de détails sur les caractéristiques du frelon asiatique, les moyens de piégeage, l'intérêt et les limites. A la fin du mois de juin la campagne de piégeage des reines sera en pause pour les particuliers et reprendra à l'automne au moment de l'hivernage des reines afin de limiter l'impact sur les autres espèces qui peuvent aussi être piégées.

Pour tout renseignement complémentaire, déclaration de nid, vous pouvez contacter la déléguée pour notre commune : Adeline Boureux au 02 99 91 81 15 ou vous rendre en mairie. Le dossier d'aide financière départementale est disponible en mairie, il est aussi téléchargeable sur le site du département sur <http://www.morbihan.fr/les-services/aides-departementales/toutes-nos-aides/toutes-nos-aides/> (Mot clé : frelon asiatique)



Frelon asiatique- vespa velutina  
(jaune & rouge)



Frelon européen- vespa crabro  
(jaune & noir)

## Le captage d'eau du Gué Blandin, Les agriculteurs se mobilisent pour une eau de qualité....



**Le captage d'eau souterraine du Gué Blandin**, exploité par Eau du Morbihan, fournit de l'eau potable avec une capacité horaire de 60 m<sup>3</sup>/h pour une production journalière de 1 200 m<sup>3</sup>/j. Il est alimenté par deux puits de surface (25 m<sup>3</sup>/h) et d'un forage profond (35 m<sup>3</sup>/h). Le captage dessert le secteur de Saint-Jacut les Pins (ancien SIAEP de Saint-Jacut les Pins) qui regroupe 11 communes, 20000 habitants et 10 300 abonnés.

**Le Grenelle de l'Environnement** a désigné en 2009 le captage d'eau souterraine du Gué Blandin parmi les 507 captages français d'eau potable prioritaires au titre des exigences de santé publique. Pour limiter au mieux toute obligation réglementaire supplémentaire, le syndicat mixte du grand bassin de l'Oust a proposé, en accord avec les différents membres du comité de pilotage (service de l'Etat, chambre d'agriculture, exploitants), un plan d'actions agronomiques. Celui-ci est basé sur le volontariat de chaque agriculteur de l'aire d'alimentation du captage et vise à diminuer les concentrations en nitrates.

**L'aire d'alimentation du captage du Gué Blandin**, est définie par l'arrêté préfectoral du 18 mars 2014. D'une surface totale de 342 hectares, ce périmètre est principalement localisé sur la commune de Saint-Jacut-les-Pins, et englobe quelques parcelles sur les communes de St-Gorgon et de Caden.



**Les agriculteurs se mobilisent sur le terrain.** Après la réalisation d'un diagnostic sur le milieu (bocage, zones humides) et les pratiques agricoles, les exploitants volontaires, de l'aire de l'alimentation du captage poursuivent leurs efforts et s'engagent vers des actions favorables pour l'environnement. Le technicien du grand bassin de l'Oust accompagne les exploitants, en fonction de chaque projet d'exploitation, vers une optimisation du système fourrager, de la fertilisation des cultures, ou bien encore vers une protection renforcée du milieu par du bocage et des bandes enherbées.



Consciente des dangers des produits phytopharmaceutiques, votre commune s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de diminution de l'utilisation des pesticides.

## Pourquoi limiter l'utilisation des désherbants ?

### Risque pour la Santé

- Cancers
- Perturbateur hormonal
- Problème de reproduction
- Problème de développement du fœtus

### Risque pour l'environnement

1 g de Matière active de pesticide peut polluer un ruisseau de 1mX1m sur 10 Km



soit la consommation d'eau de 4 personnes pendant 30 ans



## Désherbage citoyen !



La municipalité demande aux habitants de la commune d'accepter l'apparition de quelques herbes sauvages. La commune souhaite mettre en place le désherbage citoyen. Cela concerne en particulier la jonction des maisons avec les trottoirs. Une intervention des habitants, en vis-à-vis de leur propriété, comme beaucoup le font déjà, avec une binette, permettrait d'éliminer les herbes. Cela économiserait du temps pour les services et de la dépense publique pour la commune.



## Piscine du Pont d'Oust à Peillac



**ATTENTION ! La piscine est fermée pour travaux et réouvrira ses portes en JUIN 2016.**

## Piscine de Redon



### **Les équipements**

- 1 Espace sportif avec bassin de 25 m et fosse à plongée sous-marine (profondeur 5,50 m) ;
- 1 Espace ludique intérieur de 300 m<sup>2</sup> avec solarium, pataugeoire, nage à contre courant, geysers, champignon et toboggan de 54 m avec bassin de réception ;
- 1 Espace ludique extérieur de 320 m<sup>2</sup> avec solarium, pataugeoire, nage à contre courant, geysers/champignon ;
- 1 Espace détente avec sauna, hammam, jacuzzi, douche à jets massants et espace repos.

Les infrastructures permettent l'accès des personnes à mobilité réduite. Différents aménagements ont été réalisés :

- Desserte du 1<sup>er</sup> étage par ascenseur et installation de coursives ;
- Adaptation du poste de vente ;
- Aménagement des cabines, toilettes et douches ;
- Mise en place d'un élévateur permettant une descente dans l'eau sans fauteuil.

Les shorts et bermudas ne sont pas autorisés. Le bonnet de bain est obligatoire. Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés et sous la responsabilité permanente d'une personne majeure en tenue de bain, à raison de 3 enfants maximum par adulte.

### **Horaires d'ouverture au public**

#### **Période Scolaire**

Lundi : 12h15 - 14h00 et 15h45 - 19h30  
Mardi : 11h30 - 14h00 et 16h30 - 20h00  
Mercredi : 11h30 - 14h00 et 16h00 - 18h30  
Jeudi : 12h00 - 14h00 et 15h45 - 19h30  
Vendredi : 12h15 - 14 h 00 et 17 h 30 - 21 h 30  
Samedi : 12h30 - 18h30  
Dimanche : 10h00 - 14h30

#### **Période de Vacances Scolaires**

Lundi : 12h00 - 19h30  
Mardi : 12h00 - 19h30  
Mercredi : 12h00 - 19h30  
Jeudi : 12h00 - 19h30  
Vendredi : 12h00 - 21h00  
Samedi : 12h00 - 18h30  
Dimanche : 10h00 - 14h30 et 10h00 - 18h30 (vacances estivales)

**L'évacuation des bassins s'effectue 30 minutes avant la fermeture.**

#### **Contact :**

Piscine Sport-Loisirs  
Parc Anger • 35600 Redon  
Tél : 02.99.71.08.49 • Fax : 02.99.71.52.62  
accueilpiscine.redon@cc-pays-redon.fr

## Élections régionales

Les **élections régionales françaises de 2015** auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ainsi que l'assemblée de Corse, l'assemblée de Guyane et l'assemblée de Martinique pour un mandat de six ans.

### **Vote par Procuration en cas d'impossibilité de venir au bureau de vote**

#### **Choix du mandataire**

Tout d'abord, vous devez choisir la personne qui votera à votre place (le mandataire). Ce choix est libre (membre de votre famille, voisin, ...) mais se trouve néanmoins soumis à deux conditions : la personne qui votera pour vous doit :

- être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous ;
- ne pas déjà être mandataire d'un autre électeur

(hors cas de procuration établie à l'étranger ou de centre de vote situé à l'étranger).

En revanche, il n'est pas obligatoire que le mandataire vote habituellement dans le même bureau que vous.

#### **Où s'adresser**

Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Votre présence sur place est obligatoire, sauf impossibilité de vous déplacer en raison de votre état de santé (dans ce cas, un policier peut se rendre à votre domicile pour accomplir les démarches si vous en faites la demande).

Avant de vous rendre sur place, vous devez vous munir d'un justificatif d'identité, qui peut être votre carte d'identité, votre permis de conduire ou votre passport.

Pour pouvoir voter aux élections régionales de décembre prochain, vous devez obligatoirement être inscrits sur les listes électorales avant le 30 septembre 2015.

## Recensement



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ? Des réponses simples pour une action simple.

### **Pourquoi ?**

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

### **Quand ?**

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

### **Comment ?**

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important.

**C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**

## Populations légales 2012 de la commune

Les populations légales 2012 entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Elles se substituent aux populations légales 2011.

Les populations légales sont actualisées chaque année. Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer les évolutions sur des périodes d'au moins cinq ans.

Ces chiffres peuvent être comparés avec les populations légales 2007 ou 1999.

### Populations légales 2012 de la commune de Saint-Jacut-les-Pins

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
1 729	111	1 840

Source : Recensement de la population 2012 - Limites territoriales au 1<sup>er</sup> janvier 2014

### Résumé statistique

Population	Saint-Jacut-les-Pins
Population en 2011	1 741
Densité de la population (nombre d'habitants au km <sup>2</sup> ) en 2011	76,3
Superficie (en km <sup>2</sup> )	22,8
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2006 et 2011, en %	+0,5
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2006 et 2011, en %	-1,0
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2006 et 2011, en %	+1,5
Nombre de ménages en 2011	634
Naissances domiciliées en 2013	10
Décès domiciliés en 2013	34
Logement	Saint-Jacut-les-Pins
Nombre total de logements en 2011	798
Part des résidences principales en 2011, en %	79,4
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2011, en %	15,2
Part des logements vacants en 2011, en %	5,4
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2011, en %	74,8
Revenus	Saint-Jacut-les-Pins
Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal en 2011, en euros	17 406
Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2011	43,0
Médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation en 2011 (en euros)	16 780
Emploi - Chômage	Saint-Jacut-les-Pins
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2011	523
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2011, en %	86,2
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2006 et 2011, en %	+2,5
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2011	67,3
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2011	10,5
Établissements	Saint-Jacut-les-Pins
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2012	128
Part de l'agriculture, en %	28,1
Part de l'industrie, en %	7,0
Part de la construction, en %	14,1
Part du commerce, transports et services divers, en %	44,5
dont commerce et réparation automobile, en %	9,4
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	6,3
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	18,0
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	7,0



### Documents à fournir pour une demande de Carte Nationale d'Identité

#### Personne Majeure : (Pour une première demande) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant pour les jeunes majeurs habitant chez leurs parents + la photocopie de la carte d'identité de l'établissant l'attestation.
- 1 photocopie du permis de conduire ou du passeport.

#### Personne Majeure : (Pour un renouvellement) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. (si carte périmée depuis plus de 2 ans).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant pour les jeunes majeurs habitant chez leurs parents + la photocopie de la carte d'identité de l'établissant l'attestation.
- En cas de perte ou de vol :
- 1 déclaration de perte (à faire en mairie) ou de vol (à faire à la gendarmerie).
- 1 photocopie du permis de conduire ou du passeport
- 1 timbre fiscal à 25,00 €. (non disponible en mairie)

#### Personne Mineure : (Pour une première demande) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Photocopie du livret de famille.
- 1 photocopie de la carte d'identité des parents.
- En cas de divorce fournir une copie du jugement.

#### Personne Mineure : (Pour un renouvellement) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. (si carte périmée depuis plus de 2 ans).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- 1 photocopie de la carte d'identité des parents
- En cas de perte ou de vol :
- 1 déclaration de perte (à faire en mairie) ou de vol (à faire à la gendarmerie).
- 1 timbre fiscal à 25,00 €. (non disponible en mairie)

## Point Accueil de votre CAF

Désormais la Caf de Redon vous reçoit sur rendez-vous en appelant le **0 810 25 56 10** (7,08 cts l'appel puis 2,08 cts la minute depuis un poste fixe).

La Caf s'engage à fixer un rendez-vous dans les 7 jours.

#### **L'espace numérique en libre service.**

Seul(e) ou avec l'accompagnement d'un conseiller

numérique vous pouvez vous informer sur les aides et services de la CAF et réaliser vos démarches en ligne sur [caf.fr](http://caf.fr) ou sur l'application mobile.

L'espace numérique en libre-service est ouvert lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

**Antenne de REDON** - 2 rue de Rennes - 35600 Redon

# PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS

## Maison des permanences et des services publics à ALLAIRE

Située au 1, rue Le Mauff (derrière la mairie)

• **CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT (ADIL)** - Information N° 0820 201 203  
Le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h30

• **ADAPEI Service d'accompagnement à la vie sociale (permanences éducateurs)**  
le vendredi 14h00 - 18h00 selon planning

## CENTRE ASSOCIATIF

• **MUTILÉS DU TRAVAIL** - Le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 11 h 00 à 12 h 00 - Salle n° 5 - Rez-de-chaussée

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Point d'accueil interrégional à REDON - 2 rue de Rennes.  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

## MAIRIE D'ALLAIRE

- **MISSION LOCALE** - 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 14 h à 17 h. Prendre rendez-vous au 02 99 72 19 50.
- **CLIC (Centres locaux d'information et de coordination gérontologique)**  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 14 h à 16 h.

## CPAM - CRAM

### • CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan et la Caisse Primaire d'Ille-et-Vilaine ont mis en place un accueil mutualisé permanent à REDON dans les locaux de cette dernière :

**2 rue du Docteur Lagrée - BP 70109 - 35601 REDON CEDEX.**

Celui-ci fonctionne **du lundi au vendredi de 8 h à 17 h**, sans interruption et concerne tous les assurés du canton d'Allaire.

### • CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE BRETAGNE

Sur rendez-vous au 08 21 10 35 35. Trois permanences par semaine.

Permanences situées dans les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de REDON.

• **CICAS** - Répartis dans toute la France, les Centres d'information de conseil et d'accueil des salariés (Cicas) vous informent, vous orientent et vous accompagnent dans toutes vos démarches de retraite. Rendez-vous permanences Ploërmel, Muzillac ou Vannes au 0820 20 00 75.

**Depuis le 6 juin 2014, PÔLE EMPLOI et la MISSION LOCALE vous accueillent  
3 rue Charles Sillard à REDON (près de la Gare).**

## Horaires d'ouverture au public\*

**Mairie :** ☎ 02 99 91 28 65

Fax : 02 99 91 30 44

**Lundi :** fermée au public

**Du mardi au vendredi :** 8 h 00 – 12 h 00  
et 14 h 00 – 17 h 30

**Samedi :** 9 h 00 – 12 h 00

**E-Mail :** [mairie.stjacutlespins@wanadoo.fr](mailto:mairie.stjacutlespins@wanadoo.fr)

[accueil.mairie.stjacutlespinsorange.fr](http://accueil.mairie.stjacutlespinsorange.fr)  
(pour la cantine, l'urbanisme, l'État-Civil)

[crousseau.mairieorange.fr](http://crousseau.mairieorange.fr) (pour le bulletin  
municipal, l'aide sociale, les transports scolaires)

**Site Web :** [st-jacut-les-pins.fr](http://st-jacut-les-pins.fr)

**Médiathèque :** ☎ 02 99 91 38 52

**Prêts d'ouvrages :**

**le mardi** de 16 h 30 à 19 h 15

**le mercredi** de 16 h 00 à 18 h 00

**le vendredi** de 16 h 30 à 18 h 00

**le samedi** de 9 h 30 à 12 h 00

**le dimanche** de 10 h 30 à 12 h 00

**Cybercommune :**

**le mardi** de 16 h 30 à 19 h 15

**le mercredi** de 14 h 00 à 18 h 00

**le vendredi** de 16 h 30 à 18 h 00

**le samedi** de 9 h 30 à 12 h 00

**E-Mail :** [mediathequest-jacut-les-pins.fr](mailto:mediathequest-jacut-les-pins.fr)

**Site Web :** <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

**La Poste :** ☎ 02 99 91 23 00

**Du lundi au vendredi :** 13 h 30 – 15 h 45

**Samedi :** 9 h 00 – 11 h 45

**Assistante sociale :** ☎ 02 99 71 91 15

M<sup>me</sup> GERVOT. Permanences possibles en  
Mairie de ST-JACUT-LES-PINS ou au Centre  
médico-social d'ALLAIRE (CMS)

21 rue de Redon - 56350 ALLAIRE

(uniquement sur rendez-vous au numéro ci-dessus)



**\*ÉTÉ :** La mairie sera fermée au public tous les  
après-midi du 27 juillet au 14 août inclus, ainsi  
que les jeudis 16 et 23 juillet, 20 et 27 août.

## Permanences du Maire et des Adjointes

**Le Maire – Christophe ROYER**

Sur rendez-vous.

**1<sup>ère</sup> adjointe – Marie-Paule NAËL**

(affaires sociales, cadre de vie et urbanisme)

Sur rendez-vous.

**2<sup>e</sup> adjoint – Jean-Yves DENOUAL**

(voirie, assainissement)

Sur rendez-vous.

**3<sup>e</sup> adjoint – Ambroise TUAL**

(bâtiments & logements communaux,  
espaces verts)

Sur rendez-vous.

**4<sup>e</sup> adjointe – Béatrice STÉVANT**

(vie associative, culturelle et économique,  
affaires scolaires)

Sur rendez-vous.

# Exposition kabyle à la médiathèque



Renvoi au site  
communal



Renvoi au  
bulletin en ligne

